L'ÉCHO de l'Ouest
COURRIER FRANÇAIS
3 784065 301704 >
26 JUIN 2026 - N°3913 - 1,70€ - 05 24 07 39 63 - echo-ouest.fr

CLISSON

L'autre visage du Hellfest

Derrière l'image d'un rendez-vous dédié aux Métalleux, se trame une histoire d'hommes, de passionnés, heureux de partager des moments humains et musicaux. Portrait humaniste d'un événement majeur de la scène ligérienne.

P.6

MUSIQUE

L'ONPL sillonne le territoire

P.2

NANTES-BÂLE

La liaison gagnante d'easyJet

P. 7

VENDÉE GLOBE

L'océan comme boussole

P.10

Canicule, un été de tous les records



Comme presque sur toute la France, la vague de chaleur ralentit le rythme de vie. En Vendée, ceci se traduit par des changements dans l'organisation des journées et des habitudes. La mer devient alors un refuge. P9

SAFFRÉ

Quand la mémoire cherche une voix

Si les stèles sont entretenues et les cérémonies organisées, qui racontera, demain, le sacrifice des maquisards du Pas du Houx ? Le Comité du Souvenir anticipe en formant des guides.

P.5



ALLIANCE FORÊTS BOIS

L'urgence d'un changement salvateur

Réunie en assemblée générale, la coopérative forestière a dressé un état des lieux entre contraintes réglementaires, urgence climatique et besoin de renouveler les peuplements.

P.3



Trop tard ?

BILLET

Formidable soulagement dans les chancelleries, les palais nationaux, les stations- services et les ménages : le pétrole va de nouveau couler à flots, a promis le plus grand président américain de l'Histoire. C'était simple : il suffisait d'une guerre géniale contre l'Iran pour délivrer à jamais le monde de la menace perse. Trump plus grand que Périclès, César, Napoléon et Roosevelt réunis ! Qui aurait osé en douter ? Personne assurément. Dans le délire psychopathologique, aucun humain normalement constitué n'arrive en effet à la cheville du satrape incompétent de Washington.

La belle affaire, pour une planète médusée, que d'être revenue dix ans en arrière... Le triomphe de la réouverture du détroit d'Ormuz ne résiste guère à une simple question : pourquoi était-il fermé ? On peut y ajouter une deuxième interrogation : quel esprit raisonnable va croire que les Gardiens de la Révolution, sorte de milice SS à la mode orientale, vont renoncer à la bombe atomique ? Sauf si, dans sa grande mansuétude et grâce à l'abandon complet de leurs intérêts par ses adversaires, la Chine impose sa volonté pacifique à son allié de Téhéran.

Voilà le magnifique résultat de la folie trumpienne, dont l'un des moteurs les plus efficaces est la haine raciste et maladive de Donald-le-Grand pour celui qu'il désigne, la bave aux lèvres, comme « Barack Hussein Obama ». Si les Européens ont, dans le passé, sacrifié plus souvent qu'à leur tour à une dévotion pour les Américains et à une fascination enfantine pour leur « way of life », ils en avaient quelques raisons : en 1917 et en 1941, certes un peu forcés par les événements, les grands frères d'au-delà des mers sont venus les tirer d'affaire. Mais aujourd'hui ? Les masques sont tombés : toujours soutenu par ses électeurs, c'est bien ça le plus grave, Trump crache à la figure de ceux qui se croyaient ses alliés. Spécialement la France, qui fut naguère un des phares de l'humanité et dont les faiblesses sont terribles : commerce international médiocre, déficit budgétaire mortifère, insignifiance totale dans l'IA, armement minuscule, pacifisme agressivement dominant, classe politique à la dérive, refus obstiné de regarder en face la réalité du monde, inégalités croissantes, paupérisation accélérée de la classe moyenne, délitement du pacte social et communautarisme galopant, effondrement démographique annoncé... Certes il doit y avoir quelque part, en cherchant bien dans tous les coins, une ou deux raisons d'espérer encore un vague sursaut. Et beaucoup de beaux esprits protesteraient violemment en lisant ces lignes dignes d'une Cassandre au bord du suicide. Malheureusement, mises bout à bout, toutes les informations et les analyses qui tombent chaque jour ne laissent pas beaucoup d'espoir : il est peut-être trop tard pour que la France échappe à son destin de nation de seconde zone, de petit pays englobé dans la zone d'influence d'une grande puissance à laquelle elle devra faire allégeance pour survivre si l'Europe continue de somnoler. Est-ce si grave ? Après tout, le monde a toujours fonctionné comme ça.

Il faut peut-être cesser de rêver...

Bernard VALETES

L'évangile du dimanche

28 juin 2026 – 13e Dimanche du temps ordinaire – A
Matthieu 10, 37–42

Nous finissons bien les méditations de ce mois de juin : Matthieu nous partage les paroles de Jésus à ses frères les disciples. Non : on peut dire qu'ils sont déjà *« apôtres »* et nous aussi, nous pourrions nous targuer de mener des vies quotidiennes apostoliques si nous respections ce que Jésus nous dit aujourd'hui : le préférer à notre père, à notre mère et à tous les membres de notre famille. Marie a su recevoir de son fils cloué sur la croix la mission de s'occuper du peuple tout entier et cela, au-delà de ses propres souffrances puisque les bourreaux ont arrêté, condamné et tué le Christ (cf. Jn 19, 26).

Nous aussi nous sommes appelés à la folie d'amour de Dieu. A la recevoir et à la diffuser : prendre sa propre croix, c'est-à-dire accepter et assumer ses propres sacrifices, accueillir l'autre et reconnaître et recevoir toutes les vraies paroles de conversion qui nous seront dites. Cela revient à dire que notre mission est de tremper dans l'eau de l'actualité car elle est l'actualité de Dieu. Il ne s'agit de se cantonner à une piété statique et nostalgique, mais bien à percevoir tous les jours la présence active de Dieu dans nos vies. Osons même dire que nous sommes ce présent de Dieu. Chaque fois que nous quittons nos maisons, que nous allons *« dans le monde »*, soyons heureux de pouvoir nous comporter comme des fous du Seigneur en osant parler aux autres. *« A travers l'humour divin des Ecritures, Dieu nous appelle à être personnellement et culturellement transformés par l'amour intarissable et plein d'énergie de l'amour qu'il nous inspire. »*[1] car même le rire que nous partageons avec les autres fait partie de l'accueil donc parle Jésus.

Bien sûr, le Seigneur nous exhorte aussi à prendre nos croix. Elles sont toutes différentes car elles appartiennent à nos choix de vie et à nos sacrifices. Mais elles sont bien réelles et nous devons, tous les jours accepter ces choix qui peuvent nous déranger. Le Seigneur nous a avertis : *« Voici que je vous envoie comme des brebis au milieu des loups »* (Mt 10, 16) et il nous demande aussi d'aimer les loups.

Suivre le Christ, c'est accepter l'inconfort de nos existences et d'agir pour la propagation de l'amour malgré tout.

La clé de cette exhortation se retrouve bien dans les trois derniers versets : accueillir le Seigneur avec ses paroles exigeantes salvatrices, accueillir l'autre comme il est avec ses limites, ses qualités et ses défauts. Se laisser convertir aussi par lui et enfin, veiller à ce que le pauvre ne manque de rien. Il ne suffit pas de parler et de convaincre. Il faut aussi *« se jeter au cou de l'autre et le couvrir de baisers »* (Luc 15, 20)

Une fois de plus insistons sur le fait que les disciples sont invités à agir comme des *« apôtres »*. Nous aussi, si nous faisons tout ce que le seigneur nous dit. Qu'attendons-nous ?

Gérard CROZAT, diacre

[1] Introduction à « Laughing with God » de Gerald A. Arbuckle – 2008 – Trad. GC

Musique & Art Dix concerts gratuits en plein air, neuf communes, cinq départements : du 24 juin au 4 juillet, l'Orchestre National des Pays de la Loire porte la musique classique au cœur des bourgs et des villages. Sans réservation.

L'ONPL irrigue le territoire de son talent



Le Dixtuor à vents ouvre le bal les 24, 27 et 28 juin. *F.Reffay+M.Drumea*

Du 24 juin au 4 juillet 2026, la Région des Pays de la Loire et l'Orchestre national des Pays de la Loire (ONPL) proposent dix concerts gratuits en plein air dans le cadre de *Ma Région Virtuose été*. Un camion-scène parcourt les cinq départements, de village en village, portant la musique classique là où elle se fait rare. Entrée libre, sans réservation.

Deux étapes intéresseront directement les lecteurs de ces deux départements. Le Dixtuor à vents de l'ONPL se produira le 27 juin en Vendée, à Pouzauges, sur la place des Marronniers. Le 28 juin, il donnera deux représentations : à 12 h à Saint-Jean-de-Monts, place Ernest-Guérin, et à 19 h à Orvault, sur le parking de la Frébaudière. L'ensemble interprète la *Petite Symphonie* de Gounod et la *Suite Persane* d'André Caplet, deux œuvres légères et élégantes, bien taillées pour une soirée d'été.

Après un passage dans le Maine-et-Loire à Toutlemonde le mercredi 1er juillet à 19h à l'espace Concorde, So Brass investira Vallet le 2 juillet à 19 h, parvis sud du Champilambart, avec son programme *Ambiance latino*, de Piazzolla à Jobim, de l'Argentine au Brésil. Ce rendez-vous estival prolonge un festival lancé en janvier 2024, qui se tient chaque année dans plus de 80 lieux à travers la région. L'ambition est la même : aller vers les habitants, sur leurs places, leurs esplanades, leurs parkings de bourg. Neuf communes accueillent cette édition. Le programme complet est consultable sur maregionvirtuose.fr.



So Brass prend ensuite le relais les 1er et 2 juillet. *Pauline Théon*

L'ÉCHO de l'Ouest COURRIER FRANÇAIS
Bât. E - Parc du Bois Cesbron
2 rue Henri-Guillaumet,
44700 ORVAULT

Société nouvelle Courrier français : SARL 99 ans - Cap. 100.000 € - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

RÉDACTION · redaction44@echo-ouest.fr - redaction85@echo-ouest.fr - 02 40 29 16 91
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Marc-Paul Lemay - **Rédacteur en chef adjoint :** Jean-Christophe Giret - **Rédacteur départemental :** Vincent Gautier.

ANNONCES LÉGALES . annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION . abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE · La Nouvelle République : 232 avenue Grammont, 37000 TOURS.

CPPAP : 0629 C 85349 - **ISSN :** 0751-5162 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Origine principale du papier France. Taux de fibres recyclées sup.ou égal à 50% Eutrophisation (pâte et papier) : Ptot moyen à 0.014 kg/tonne.

votre journal BAC DE TRI

PEFC 10-31-3409

Alliance Forêts Bois C'est le message que lance Stéphane Viéban en quittant la direction de la première coopérative forestière privée de France. Réunie à Nantes lors du Carrefour international du bois, Alliance Forêts Bois tire la sonnette d'alarme sur l'avenir des forêts françaises face au dérèglement climatique et à l'étau des normes.

« Demain sera trop tard »



Les forêts façonnent les paysages de France. Avec le changement climatique, la recomposition de ces dernières est devenue impérative. *AFB*

Présents à Nantes lors du Carrefour international du bois, les membres d'Alliance Forêts Bois, première coopérative nationale des propriétaires forestiers privés, ont tenu leur assemblée générale. Un événement marquant pour cette structure qui se développe dans un contexte de plus en plus marqué par de nouveaux défis, mais aussi par de nouvelles contraintes. Alliance Forêts Bois est une coopérative forestière qui accompagne 43.000 propriétaires en France, dont 2.400 en Pays de la Loire et en Bretagne. Avec plus d'un million d'hectares de forêts gérées et suivies, elle produit chaque année environ 3 millions de m3 de bois, dont 166.029 m3 dans l'Ouest. Implantée sur 53 départements, elle s'appuie sur ses 733 salariés, dont 25 en Pays de la Loire et Bretagne, pour assurer ses missions de conseil, de gestion, de travaux sylvicoles et de commercialisation. Son développement s'inscrit dans une dynamique de consolidation du modèle coopératif forestier, qui vise à mutualiser les moyens, professionnaliser l'accompagnement des propriétaires et sécuriser les débouchés de la ressource bois. Son rôle est d'autant plus stratégique qu'elle intervient à l'interface entre la forêt privée, les entreprises de transformation et les marchés, dans un contexte marqué par le changement climatique, la nécessité de renouveler les peuplements et la pression croissante sur l'approvisionnement en bois. Mais concrètement, comment cette évolution se traduit-elle pour les propriétaires ? Avec la multiplication des lois pour la protection de l'environnement et la volonté politique de placer le curseur de la sauvegarde au maximum, ce qui pourrait en soi s'avérer louable eu égard au dérèglement climatique, les propriétaires se retrouvent parfois confrontés à des situations totalement ubuesques. Exemple patent : celui des propriétaires de chênaies. Dans certaines zones, le fléau du grand capricorne ravage les parcelles. Des arbres par milliers se retrouvent malades et inutilisables. Légitimement, les propriétaires sont tentés de mettre en place des mesures permettant de gérer ce préjudice évident. Malheureusement, toute initiative est proscrite dans la mesure où le grand capricorne est une espèce protégée. Les propriétaires n'ont d'autre recours que de planter de nouvelles essences. Derrière cet exemple se trame tout le défi entre gestion raisonnée de la nature et protection de l'environnement. En d'autres termes, les propriétaires se retrouvent à devoir gérer leurs espaces dans un cadre dont les règles sont de plus en plus contraignantes. L'idéologie d'une écologie jusqu'au-boutiste vient heurter de plein fouet le pragmatisme forestier, qui consiste à considérer qu'une forêt est un espace vivant dont on peut pleinement tirer parti par une gestion saine et raisonnée. D'ailleurs, historiquement, la France a toujours été reconnue pour cette capacité à optimiser la ressource, comme l'attestent les choix des grands noms de la foresterie tricolore. *« L'expérience a démontré que les coupes franches avaient pour bénéfice de régénérer la forêt. Aujourd'hui, lorsqu'un propriétaire abat des arbres, il en replante d'autres afin d'assurer l'avenir. Cette démarche est d'autant plus importante que l'on sait que ce sont les jeunes arbres en croissance et ceux arrivés à maturité qui captent le plus de CO2. Ils contribuent pleinement à lutter contre le réchauffement climatique. Un vieil arbre est saturé de CO2 : il n'en capte quasiment plus. D'où la nécessité de faire vivre la forêt en la régénérant par une exploitation raisonnée »,* décrit Laurent de Blanchardon, responsable au sein de l'agence Pays de la Loire-Bretagne. Intimement liée au massif des Landes de Gascogne, la coopérative revendique une expertise reconnue en sylviculture des résineux. Grâce au fonds de dotation Plantons pour l'avenir, qu'elle a créé en 2014, elle contribue à encourager la plantation de toutes les essences d'arbres, et pas seulement des résineux. La démarche est soutenue par de nombreux mécènes d'entreprises et contribue à renforcer la politique de reforestation de la France.

La pression du cadre

La multiplication des normes et des contraintes a également pour effet de mettre en péril l'équilibre économique de nombreuses entreprises du secteur. Le tissu industriel risque l'asphyxie. Le phénomène est aggravé par une concurrence qui échappe totalement à ces normes et contraintes : c'est le cas des noisetiers français, soumis à des normes européennes qui plombent leur activité, quand dans le même temps l'Europe ouvre ses marchés à des producteurs qui ne les respectent pas. Pour contrecarrer cette dérive et entretenir un patrimoine forestier aux potentialités remarquables, les dirigeants de la coopérative misent sur un effort sans précédent de pédagogie et de communication auprès des élus et des instances environnementales. Une telle entreprise nécessite du temps et de la patience. Tout comme une forêt. La vie d'un arbre, et plus encore celle d'une forêt, se gère selon le temps long. En sylviculture classique, on considère qu'un chêne destiné à la charpente ou à la menuiserie atteint sa maturité entre 150 et 200 ans. Cette donnée devrait nourrir la réflexion des décideurs politiques. Dans quelques semaines, après quinze ans à la tête de la coopérative, Stéphane Viéban cédera sa place à Benoît Fraud. Au terme de quinze années comme directeur, il appelle à une prise de conscience : *« Ce que je retiens avant toute autre chose, c'est l'urgence d'anticiper les changements climatiques. La forêt est aujourd'hui confrontée à des températures inédites et préjudiciables. Les arbres souffrent car ils deviennent inadaptés à leur milieu. Les châtaigniers en sont l'exemple probant. Si nous voulons que la France puisse préserver ses massifs et profiter d'un patrimoine forestier vivant, il est impératif de planter des essences adaptées au changement climatique. Il faut anticiper, pas seulement pour demain, mais pour les cent ans à venir. Si nous sommes incapables d'anticiper l'évolution et de préparer l'avenir, nous allons nous retrouver pendant plusieurs années dans une perte d'autonomie de nos productions. Il faut agir dès maintenant. Demain sera trop tard. »*

Vincent GAUTIER



« Faire vivre la forêt ». Un appel entretenu par la coopérative qui continue d'assurer l'avenir, en plantant annuellement plus de 10 millions d'arbres, soit 9.310 ha de reboisement *Vincent GAUTIER*

HISTOIRE & PATRIMOINE De l'ordonnance médiévale de Brunoy aux lois du XXe siècle, une poignée d'hommes d'État, de savants et d'ingénieurs ont façonné, protégé et développé le patrimoine forestier national. Panoramique sur sept figures marquantes de la foresterie française.

Ces hommes qui ont fait la forêt française

• **Philippe VI de Valois (1293-1350).** En 1346, depuis son château de Brunoy, en forêt de Sénart, le roi édicte la première réglementation forestière en langue française. Son article IV prescrit que les forêts soient gérées *« en regard de ce que lesdites forêts se puissent perpétuellement soustenir en bon estat »*. Six siècles avant le concept de développement durable, la formule en contient déjà l'essentiel.

• **Jean-Baptiste Colbert (1619-1683).** Face à une crise du bois aussi violente que nos chocs pétroliers, avec des prix multipliés par cinq ou dix, le ministre de Louis XIV réforme de fond en comble la gestion des forêts du royaume. Son ordonnance de 1669 protège les massifs surexploités, met un quart des forêts en réserve totale et généralise le traitement en futaie. La futaie Colbert, à Tronçais dans l'Allier, dont les chênes approchent aujourd'hui les 350 ans, en est le témoignage vivant.

• **Louis de Froidour (1626-1685).** Commissaire chargé de la réformation des Eaux et Forêts dans le Midi sous Colbert, il est le bras technique de la grande réforme. Il arpente, inventorie, condamne les abus et forme les forestiers du royaume. Considéré comme le créateur du métier d'ingénieur forestier, il appartient, selon les historiens, aux « ancêtres mythiques » de la profession.

• **Henri-Louis Duhamel du Monceau (1700-1782).** Naturaliste, inspecteur général de la Marine, membre de l'Académie royale des sciences, il est le premier à transformer la gestion de la forêt d'un art empirique en discipline scientifique. Son traité des forêts en cinq volumes, rédigé à la demande de la Marine royale soucieuse de ses approvisionnements en bois, pose les bases de la sylviculture européenne. Il est universellement considéré comme le père de la sylviculture.

• **Nicolas Brémontier (1738-1809).** Ingénieur des Ponts et Chaussées, il met au point la fixation des dunes du littoral gascon par semis de pins maritimes abrités de fagots. Là où s'étendaient des sables stériles et mouvants, menaçant villages et terres agricoles, naît peu à peu la plus grande forêt artificielle d'Europe. Son œuvre est le fondement de ce qui deviendra, sous Napoléon III, le massif landais d'un million d'hectares.

• **Bernard Lorentz (1775-1865).** C'est grâce à lui que l'École royale forestière de Nancy ouvre ses portes en 1824, suivie trois ans plus tard par le premier Code forestier français. Il forge les premières générations d'ingénieurs forestiers formés scientifiquement. Ces deux outils, l'école et le code, constituent le socle sur lequel s'appuie un développement forestier remarquable tout au long du XIXe siècle.

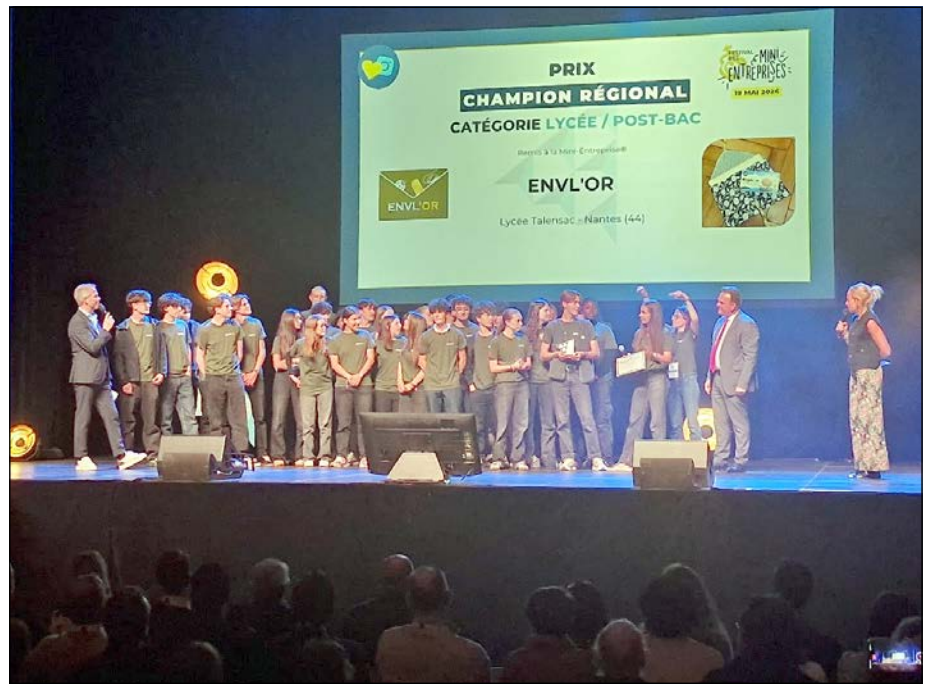
• **Edgard Pisani (1918-2016).** Ministre de l'Agriculture de 1961 à 1966, il est le père fondateur de l'Office national des forêts, créé en janvier 1966 après un long bras de fer politique. Sa loi de 1963 crée également les Centres régionaux de la propriété forestière, dotant pour la première fois les forêts privées d'outils de gouvernance. Lors de l'installation de l'ONF, il déclare : *« La forêt marque l'évolution des civilisations, de la pensée qu'un peuple a de lui-même. »*

Formation Des pochettes cousues par des mamies avec des tissus récupérés, des bénéfices reversés à une association de santé mentale et une médaille d'argent nationale. Les élèves de première STMG du lycée-campus Talensac ont transformé une idée solidaire en aventure entrepreneuriale couronnée de succès.

Envl'or décroche l'argent national et fait rayonner Talensac à Paris



Apprendre à concevoir, développer et vendre son projet, c'est tout l'enjeu du défi proposé par l'association Entreprendre pour apprendre. *Tanguy LOUVEL (clp)*



C'est à la Roche-sur-Yon, que la mini-entreprise Envl'or a reçu son titre de champion régional. *Tanguy LOUVEL (clp)*

Partis d'une simple idée de pochette écoresponsable et solidaire, trente-quatre élèves de première STMG du lycée-campus Talensac, à Nantes, ont vécu une aventure qu'ils n'oublieront jamais. Récompensée au championnat régional Entreprendre Pour Apprendre, leur mini-entreprise Envl'or a poursuivi son ascension jusqu'à la finale nationale organisée le 9 juin au stade Charléty, à Paris. À l'arrivée, les jeunes Nantais ont décroché le titre de vice-champions de France, confirmant la qualité d'un projet alliant innovation, engagement social et esprit d'équipe.

Bien plus que des documents

L'histoire d'Envl'or débute au cours de l'année scolaire lorsque les élèves de première STMG2 se lancent dans le programme Entreprendre Pour Apprendre. Leur objectif : créer une véritable entreprise, imaginer un produit, élaborer une stratégie commerciale et le commercialiser. Rapidement, les jeunes entrepreneurs choisissent de développer une pochette d'ordinateur multifonction conçue à partir de tissus revalorisés. Baptisée Envl'or, la mini-entreprise entend conjuguer utilité, élégance et responsabilité environnementale. Les enveloppes sont cousues en région parisienne par des mamies qui se retrouvent pour garder du lien social en créant ces pochettes avec des tissus de récupération. Mais le projet ne s'arrête pas à la simple fabrication d'un objet. Les élèves souhaitent également donner du sens à leur démarche. Une partie des bénéfices est ainsi reversée à l'association Effervescence Jeunes, association engagée pour la santé mentale des jeunes qui œuvre pour la prévention, l'accompagnement et la libération de la parole. Cette cause correspond pleinement à leurs valeurs, d'autant que la santé mentale des jeunes est un sujet essentiel et encore trop souvent mis de côté.

Un parcours sans faute

Au fil des mois, les élèves découvrent la réalité du monde de l'entreprise. Organisation interne, gestion financière, communication, production, recherche de partenaires ou encore prise de parole en public : chacun trouve sa place dans l'aventure. Le sérieux du travail accompli est rapidement remarqué. Lors du championnat régional Entreprendre Pour Apprendre Pays de la Loire, Envl'or remporte la médaille d'or et décroche son billet pour la finale nationale. Le projet reçoit également deux Labels Or récompensant la qualité de sa démarche en responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et en communication marketing. Le 9 juin dernier, au stade Charléty à Paris, les jeunes du lycée-campus Talensac se retrouvent face aux meilleures mini-entreprises de France. Une expérience impressionnante pour ces lycéens qui doivent défendre leur projet devant des jurys composés de professionnels. À l'issue de la compétition, Envl'or obtient la médaille d'argent nationale et devient vice-championne de France.

Une aventure humaine avant tout

Au-delà des récompenses, les enseignants et accompagnateurs retiennent surtout la transformation des jeunes. Pendant huit mois, les élèves ont appris à travailler ensemble, à prendre des initiatives et à assumer des responsabilités. Ils ont connu des réussites mais aussi des moments de doute, des erreurs à corriger et des défis à relever. Cette expérience leur a permis de développer des compétences rarement évaluées dans un cadre scolaire classique : l'autonomie, la créativité, la persévérance, la capacité à convaincre ou encore le sens de l'engagement. *« Ils nous ont impressionnés par leur professionnalisme et leur capacité à toujours rebondir »*, souligne Anne-Flore Thiault. Même lorsque les obstacles semblaient nombreux, le collectif a su rester uni et poursuivre son objectif.

Soutenu par tout un réseau

La réussite d'Envl'or repose également sur l'implication de nombreux partenaires locaux. Entreprises, associations, commerçants et acteurs du territoire ont accompagné les élèves tout au long de leur parcours. Le mentor Gregory Le Coent, dirigeant de l'entreprise Wirquin, ainsi que les encadrantes Anne-Flore Thiault, Jennifer Manaut, Chloé Ligney et Abygaël Allaire ont également joué un rôle déterminant dans l'accompagnement du projet. Cette mobilisation collective illustre la richesse du lien entre le monde éducatif et les acteurs économiques locaux, démontrant que l'entrepreneuriat peut devenir un formidable outil pédagogique lorsqu'il est vécu concrètement.

Une page se tourne, l'esprit demeure

L'aventure Envl'or s'achève aujourd'hui avec une place de vice-championne de France qui restera dans l'histoire du lycée-campus Talensac. Mais l'essentiel est peut-être ailleurs. Les trente-quatre élèves repartent avec bien davantage qu'une médaille. Ils ont découvert qu'ils étaient capables d'imaginer, de créer, de vendre et de défendre un projet ambitieux devant un jury national. Pour beaucoup, cette expérience aura constitué une première rencontre avec l'entrepreneuriat. Une rencontre qui pourrait bien influencer leurs futurs choix d'études ou de carrière. Une chose est sûre : si la mini-entreprise Envl'or disparaît, l'esprit d'initiative, de coopération et d'audace qu'elle a fait naître chez ces jeunes entrepreneurs continuera, lui, de vivre bien au-delà de cette année scolaire exceptionnelle.

Tanguy LOUVEL (clp)



C'est un véritable travail d'équipe qui s'est construit au fil de l'année pour développer ce beau projet. *Tanguy LOUVEL (clp)*



Pour développer leur projet, les jeunes lycéens de Talensac ont bénéficié de l'aide d'un mentor : Gregory Le Coent, dirigeant de la société Wirquin. *Tanguy LOUVEL (clp)*



L'équipe d'Envl'or est allée jusqu'à présenter son projet et annoncer son don de 1.070 euros à l'association Effervescence Jeunes sur le plateau de Télé Nantes. *Tanguy LOUVEL (clp)*

Maquis de Saffré Quatre-vingt-deux ans après l'attaque du Maquis de Saffré, le souvenir des combats du 28 juin 1944 demeure vivace au Pas du Houx. Mais à mesure que disparaissent les derniers témoins et que les générations se succèdent, un nouveau défi s'impose au Comité du Souvenir : transmettre cette histoire à ceux qui n'ont connu ni la guerre, ni ceux qui l'ont vécue.

Demain, qui racontera l'histoire ?



L'imposant monument inauguré par le Général de Gaulle le 11 juin 1950 ; c'est aussi le tombeau de Robert Geffriaud, le plus jeune résistant tué lors de l'attaque. Son sorps est longtemps resté non identifié. *Thérèse FLEURY (clp)*

Au cœur de la forêt de Saffré, les panneaux et les croix du Pas du Houx rappellent chaque jour le sacrifice de dizaines de jeunes résistants tombés sous les balles allemandes. Pourtant, pour les jeunes - élèves, collégiens et lycéens - qui découvrent aujourd'hui le site, la Seconde Guerre mondiale appartient déjà à un passé lointain. Une époque sans grands-parents combattants, sans récits familiaux directs, parfois même sans repères géographiques ou historiques précis. Face à cet éloignement du temps, le Comité du Souvenir du Maquis de Saffré mène aujourd'hui un autre combat : celui de la transmission.

En quelques jours, le destin du Maquis bascule

Pour comprendre l'importance de la transmission de ce pan d'histoire, il faut revenir à ce mois de juin 1944 où le drame s'est joué en quelques jours. Le 6 juin 1944, les Alliés débarquent en Normandie. Partout en France, les réseaux de Résistance reçoivent l'ordre d'intensifier leurs actions afin de ralentir les renforts allemands. En Loire-Inférieure, l'état-major de la Résistance décide alors de regrouper plusieurs centaines d'hommes dans la forêt de Saffré, où un important parachutage d'armes alliées est attendu. À partir du 16 juin, des groupes venus de différents secteurs convergent vers le Pas du Houx. En quelques jours, ils sont près de 300 à 350 hommes à attendre les armes qui doivent être parachutées le 20. Mais, pour des raisons météorologiques vraisemblablement, les armes n'arrivent pas et le secret du camp ne résiste pas longtemps. Dans la nuit du 27 au 28 juin, plusieurs milliers de soldats allemands, épaulés par des membres de la Milice française, encerclent la forêt. L'assaut est lancé à l'aube. Mal armés et insuffisamment équipés, les maquisards tentent de rompre l'encerclement. Beaucoup parviennent à s'échapper à travers les bois ou trouvent refuge dans les fermes environnantes. D'autres n'auront pas cette chance : 13 sont tués sur place — certains blessés sont achevés — et enterrés le lendemain, une cinquantaine sont emprisonnés à Nantes, 27 sont fusillés le lendemain au château de la Bouvardière à Saint-Herblain. D'autres sont déportés. Les armes tant attendues sont larguées le 29 juin. Trop tard.



La chapelle a été érigée par les maquisards après l'attaque. *Thérèse FLEURY (clp)*



4ème à partir de la gauche Gérard Garaud, à sa droite Killian Tariot. 2ème à partir de la droite, Marie-Alexy Lefeuvre, maire de Saffré et présidente du Comité du souvenir selon les statuts de l'association. *Thérèse FLEURY (clp)*

Faire vivre une histoire plus qu'un monument

Depuis des décennies, le Comité du Souvenir veille à préserver le site, organiser les cérémonies et accueillir les visiteurs. Mais entretenir les stèles ne suffit pas. *« Ce qui compte, c'est que les gens comprennent ce qui s'est passé ici »*, résument souvent les bénévoles. Parmi eux, une figure s'est imposée au fil des années : Étienne Gasche. Historien passionné du Maquis de Saffré, il a consacré une grande partie de sa vie à recueillir témoignages, documents, photographies et anecdotes. Des milliers d'élèves, d'associations et de visiteurs ont découvert le site à travers ses visites guidées. Son approche dépasse largement la simple chronologie des événements. Derrière chaque stèle, il raconte un visage, un parcours, un choix. Celui d'un étudiant, d'un agriculteur, d'un ouvrier ou d'un instituteur qui, un jour, ont décidé de s'engager.

Former des passeurs de mémoire

Le Comité du Souvenir est confronté à une question essentielle : comment transmettre cette histoire avec la même précision, mais aussi avec la même passion capable de faire revivre les événements ? *« On essaie de maintenir la transmission, explique Jocelyne Poulin, secrétaire et ancienne présidente du comité. On a enregistré les visites d'Étienne Gasche. Mais la difficulté est qu'il ne raconte jamais la même chose tant il connaît d'anecdotes sur cette histoire. Alors on a écrit. Notre défi aujourd'hui est de former des personnes aptes à animer la visite du maquis. »* Car la mémoire repose d'abord sur une parole vivante, capable d'adapter son récit à son public, de répondre aux questions et de donner vie aux événements. Le défi est d'autant plus important que les visiteurs changent. Les enfants qui parcourent aujourd'hui les sentiers du Pas du Houx n'ont plus aucun lien direct avec la guerre.



L'infatigable Etienne Gasche poursuit sa mission auprès des plus jeunes avec la même passion et la même verve. *Thérèse FLEURY (clp)*

Du souvenir à la compréhension

Au-delà du devoir de mémoire, le Comité cherche également à transmettre des clés de compréhension. Pourquoi ces jeunes ont-ils pris les armes ? Que signifiaient l'occupation, les privations, les arrestations ? Comment des hommes et des femmes ordinaires ont-ils trouvé le courage de résister ? Autant de questions qui donnent au Maquis de Saffré une résonance toujours actuelle. Dans un monde où les derniers témoins disparaissent, le site devient un lieu d'histoire mais aussi de réflexion citoyenne. Cette mission de transmission est aujourd'hui au cœur des préoccupations des bénévoles. Former de nouveaux guides, recueillir les connaissances des anciens, poursuivre le travail auprès des scolaires : autant d'actions destinées à éviter que le souvenir ne se réduise à une simple date gravée sur une stèle.

Une nouvelle génération au rendez-vous

Cette volonté de transmission trouvera un écho particulier lors de la cérémonie du 82e anniversaire de l'attaque du Maquis, dimanche 28 juin. Après trente et une années passées à orchestrer les commémorations du Pas du Houx, Gérard Garaud assurera sa dernière cérémonie en tant que maître de cérémonie. À 77 ans, l'ancien militaire et ancien chef du centre de secours de Saffré passera le témoin. Pour lui succéder, le Comité du Souvenir pourra s'appuyer sur Killian Tariot. À seulement 28 ans, cet ancien militaire du 11e Régiment d'artillerie de Marine devenu caporal dans la réserve opérationnelle de deuxième niveau, représente cette nouvelle génération appelée à entretenir la mémoire du Maquis de Saffré dans les décennies à venir. Son parcours n'est pas sans rappeler celui de Gérard Garaud. Tous deux partagent une culture de l'engagement et du service héritée de leur expérience militaire. Mais surtout, Killian Tariot appartient à une génération qui n'a connu ni la guerre, ni les témoins directs de l'Occupation. Sa présence au sein des cérémonies démontre que la mémoire du Maquis peut encore trouver un écho auprès des plus jeunes. Car c'est bien là tout l'enjeu auquel est confronté le Comité du Souvenir. Former de nouveaux bénévoles capables non seulement d'organiser les cérémonies, mais aussi de comprendre l'histoire du lieu, d'en transmettre le sens et de raconter ce que furent ces journées tragiques de juin 1944. En prenant progressivement le relais de Gérard Garaud, Killian Tariot incarne, ainsi, bien plus qu'un simple changement de maître de cérémonie. Il symbolise la continuité d'une mémoire qui refuse de s'effacer avec le temps. Une mémoire que les bénévoles du Comité du Souvenir s'attachent à transmettre pour que les jeunes résistants tombés au Pas du Houx continuent, demain encore, de parler aux générations futures.

Thérèse FLEURY (clp)

Cérémonie du 82e anniversaire de l'attaque du Maquis de Saffré, dimanche 28 juin au Pas du Houx. Rassemblement à 10 h 15 en haut de l'allée, début de la cérémonie à 10 h 30.



Les treize tombes des maquisards tués sur place : des tombes vides car les familles sont venues récupérer les corps. *Thérèse FLEURY (clp)*

Clisson Près de 280.000 festivaliers ont convergé vers Clisson, du 18 au 21 juin, pour l'édition du Hellfest. Derrière les décibels et les décors apocalyptiques, c'est une autre image qui s'impose : celle d'une gigantesque parenthèse de fraternité, animée par des milliers de bénévoles et des festivaliers venus célébrer bien plus que la musique.

L'autre visage du Hellfest



L'entrée monumentale sur le site du Hellfest. *B. MARTIN (clp)*



Une partie des bénévoles prêts à oeuvrer pour les festivaliers. *B. MARTIN (clp)*

Dès les premiers pas sur le site du Champ-Louet, au bord du lac de la Dourie, le visiteur comprend qu'il pénètre dans un univers à part. À l'entrée, l'immense statue du guitariste accueillant les festivaliers donne le ton. Plus loin, les arches monumentales, les sculptures métalliques, les flammes, les ferronneries et les créations inspirées des mondes fantastiques composent un décor unique en Europe. Cette année encore, les impressionnantes créatures articulées de la compagnie nantaise La Machine ont déambulé parmi les festivaliers, ajoutant une touche de poésie mécanique à cette cité éphémère où se mêlent rockeurs chevronnés, familles et curieux venus des quatre coins du monde. Car le Hellfest n'est plus seulement un festival. C'est un univers à part entière.

Un endroit où l'on peut être soi-même

Vikings, pirates, chevaliers, mariées gothiques, démons, cow-boys ou licornes : dans les allées, les tenues les plus extravagantes se côtoient dans une ambiance étonnamment décontractée. *« C'est un endroit où l'on peut être soi-même sans avoir peur du regard des autres »*, raconte Julie, venue de Rennes pour sa quatrième participation. *« Les gens se prennent en photo, se complimentent, discutent facilement. »*

Cette convivialité frappe les nouveaux venus. Malgré près de 60.000 personnes présentes chaque jour et les six scènes en activité, l'atmosphère reste remarquablement sereine. *« On entend souvent des clichés sur les métalleux. En réalité, c'est probablement l'un des publics les plus respectueux que je connaisse »*, observe un agent de sécurité présent sur le site depuis plusieurs années. Dans les fosses, les règles tacites sont connues de tous : celui qui tombe est immédiatement relevé. Une personne en difficulté est rapidement prise en charge. Ici, la solidarité n'est pas un slogan. *« J'ai perdu mon téléphone l'an dernier. Il avait été rapporté au point objets trouvés en moins d'une heure »*, sourit Thomas, venu de Belgique. *« Ce genre de chose résume assez bien l'esprit du festival. »*

Trois mille bénévoles pour faire tourner la machine

Dans les coulisses, près de 3.000 bénévoles veillent au bon fonctionnement de cette véritable ville éphémère. Aux bars, à l'accueil, dans la logistique ou la restauration, ils sont partout. *« On donne énormément de temps, dans un esprit d'équipe incroyable, et puis on participe d'une certaine manière au spectacle »*, explique Sophie, bénévole depuis huit ans. *« Beaucoup reviennent avant tout pour retrouver cette famille que l'on s'est créée ici. »* Même émotion chez Marc, chargé des espaces restauration : *« On est fatigués, évidemment, mais il y a une énergie folle. Voir les festivaliers heureux, ça donne du sens à tout ce qu'on fait. »*

> **« Ici, personne ne juge personne**

Autour d'eux, les équipes de sécurité, les secouristes, les personnels médicaux et le dispositif HellCare participent à cette mécanique parfaitement rodée. Sous un soleil parfois écrasant, les points d'eau, les espaces de repos et les équipes de prévention veillent sur les dizaines de milliers de festivaliers. Et lorsque la nuit tombe, les grandes roues illuminées, les sculptures de métal et les reflets du lac de la Dourie offrent un spectacle presque irréel. *« On a parfois l'impression d'être dans un film »*, confie Élodie, venue de Vendée. *« Pourtant, ce qui me marque le plus chaque année, ce sont les gens. On vient pour les concerts, mais on revient pour l'ambiance »*.

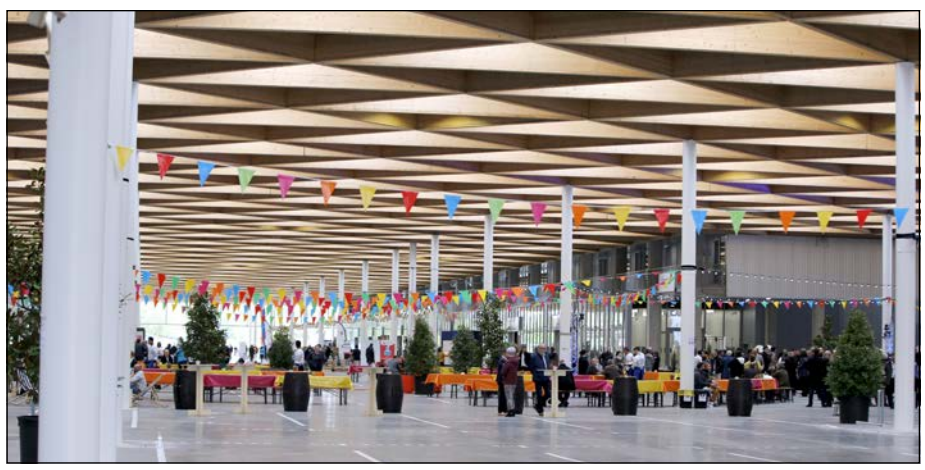
À Clisson, derrière les flammes et les décors infernaux, le Hellfest a réussi une alchimie rare : faire cohabiter la démesure et la douceur, l'extravagance et la bienveillance. Une ville de métal où, pendant quatre jours, la fraternité fait autant de bruit que les guitares.

Baptiste MARTIN (clp)

MiN Nantes Métropole Veolia et la Société d'économie mixte du MiN Nantes Métropole prolongent jusqu'en 2030 un partenariat qui fait de ce site le deuxième marché de gros alimentaire de France, un territoire pilote de l'économie circulaire.

Lorsque les déchets deviennent une ressource

À Rezé, sous les halles du MiN, le déchet a changé de statut. Les tonnes de matières qui partaient autrefois à l'enfouissement ont su trouver une utilité et un rôle pour des maraîchers, des animaux de parc et des fleuristes du marché. Cet exercice vertueux, engagé depuis 2019, vient d'être officiellement reconduit par le renouvellement du contrat obtenu à l'issue d'une consultation publique. Chaque année, ce sont en effet 2.000 tonnes de déchets qui sortent des allées du marché. Le centre de tri en valorise 100 %, dont 94 % par réemploi et recyclage, contre 80 % sous le précédent contrat. Dix-sept flux de matières sont désormais triés séparément, contre douze auparavant. Les cornières et cagettes en bois rejoignent directement des maraîchers locaux, en circuit ultra-court. Fruits et légumes invendus partent nourrir les animaux d'un parc local tandis qu'une partie des biodéchets est compostée avec Les Alchimistes sur l'île de Nantes, avant de revenir sous forme de compost distribué au grand public et aux fleuristes du marché.



Depuis son ouverture en 2018, le MiN situé à Rezé ne cesse de se développer. Depuis 2019, il s'est même inscrit dans une démarche exemplaire en ce qui concerne la gestion des déchets. *Vincent GAUTIER*

Thierry Nocquet, le directeur des services aux entreprises de Loire-Atlantique et de Vendée chez Veolia, présente les atouts du procédé mis en place : *« Recycler plus, valoriser 100 % des déchets, atteindre le zéro enfouissement, c'est aujourd'hui une réalité dans le cadre de notre collaboration grâce à la combinaison de nos technologies innovantes, de solutions locales et d'un engagement collectif fort sur le terrain »*.

Parmi les atouts de ce mode opératoire, il est intéressant de noter que le compactage *in situ* des cartons et plastiques a permis de réduire de 40 à 60 % les rotations de camions depuis 2019. Une solution d'intelligence artificielle est même désormais à l'étude pour contrôler en temps réel la qualité du tri sur les compacteurs. Amaury Hanotaux, le directeur général du MiN Nantes Métropole, ne cache pas sa fierté devant les résultats obtenus par cette collaboration vertueuse : « *Le MiN se réjouit de renouveler ce partenariat de confiance avec Veolia, engagé depuis 2019. Véritable outil de pointe, notre centre de tri reflète notre ambition en matière d'économie circulaire, avec 100 % des déchets recyclés et 94 % valorisés. Une équipe dédiée de dix personnes œuvre quotidiennement pour en faire un exemple concret et performant* ».

Si le succès s'impose, les protagonistes savent également qu'un travail de fond, moins visible que les machines, reste à faire : la pédagogie auprès des commerçants, sans laquelle aucune technologie ne suffirait à fermer la boucle.

Vincent GAUTIER

Traitement des déchets à Nantes Le commissaire enquêteur a validé le projet de refonte du centre de traitement des déchets de la Prairie de Mauves. Nantes Métropole répond point par point à ses recommandations. Le dialogue avec les riverains reste ouvert.

Valo'Loire : la métropole s'engage

Au bord de la Loire, dans ce quartier nantais qui porte encore les traces d'une nature tenace, un chantier d'envergure se prépare. Nantes Métropole, associée à 7 autres collectivités partenaires, a confié à la société Séché Environnement la refonte complète du centre de traitement et de valorisation des déchets de la Prairie de Mauves, le CTVD Valo'Loire. Un projet qui répond à une double exigence : anticiper la croissance démographique du territoire et respecter les nouvelles normes réglementaires sur la réduction de l'enfouissement des déchets. Après une consultation du public conduite en début d'année 2026, le commissaire enquêteur a rendu ses conclusions. Il y confirme l'intérêt général du projet, juge son dimensionnement adapté aux besoins des territoires impliqués et relève la performance technique de l'équipement prévu, notamment en matière de filtration des fumées. Il souligne aussi l'exigence posée par Nantes Métropole d'aller en deçà des seuils réglementaires, afin de réduire significativement la pollution atmosphérique par rapport à l'installation actuelle. Ce feu vert n'est toutefois pas sans conditions. Le commissaire enquêteur a formulé plusieurs recommandations, auxquelles la métropole a choisi de répondre favorablement.

Des engagements concrets

Sur le volet environnemental, Nantes Métropole s'engage à installer une station fixe de mesure de la qualité de l'air pour une durée de 3 ans. Les modalités précises, notamment l'emplacement et la date de mise en service, seront définies en concertation avec Air Pays de la Loire. La collectivité est par ailleurs partenaire du projet de recherche SOLOCAL, qui vise à mieux connaître les risques sanitaires liés à certains contaminants dans les sols urbains à vocation alimentaire : potagers, fermes urbaines, jardins partagés. Des points de mesure seront réalisés dans un rayon de 3 km autour du CTVD de la Prairie de Mauves. Sur la question épidémiologique, que les habitants concernés ont soulevée avec insistance, Nantes Métropole va saisir l'Agence Régionale de Santé pour qu'elle sollicite Santé Publique France et le Registre des Cancers, afin d'explorer les possibilités d'études à mener. Concernant les véhicules de collecte, la métropole travaille à la transition vers des motorisations plus performantes environnementalement. Les collectivités partenaires qui n'en sont pas encore équipées pourront s'inscrire dans cette démarche lors du renouvellement de leurs contrats de transport. Enfin, la proposition d'un giratoire pour faciliter la sortie du site vers le périphérique Est sera étudiée dans le cadre d'un mandat confié à Nantes Métropole Aménagement.



Le projet de reconstruction du CTVD Valo'Loire a passé l'épreuve de la consultation publique. Mais le commissaire enquêteur a posé ses exigences. *Vincent GAUTIER*

Un dialogue qui se cherche

Le 12 juin dernier, Johanna Rolland, maire de Nantes et présidente de Nantes Métropole, a reçu des habitants regroupés en collectif pour recueillir leurs inquiétudes. Elle était accompagnée de Mahel Coppey, vice-présidente déléguée aux déchets, et de Robin Salecroix, vice-président délégué à la politique de l'eau et à l'assainissement. La concertation s'est engagée depuis 2022 autour du projet de pôle d'écologie urbaine dont le CTVD fait partie. Elle se poursuivra à l'automne prochain, à l'occasion d'un comité de suivi. Que ce dialogue suffise à apaiser les inquiétudes riveraines, c'est une autre question. Ce qui est certain, c'est que le dossier Valo'Loire est loin d'être clos.

Vincent GAUTIER

Transport aérien depuis Nantes Trois vols par semaine. Un aller à partir de 40 euros. Et près de 700.000 passagers transportés depuis le premier décollage. La ligne, portée par la compagnie orange easyJet, vers Bâle-Mulhouse-Fribourg est un carton. Focus.

Bâle, une destination plébiscitée



La vie à Bâle se concentre aux abords du Rhin. *OTB*

Le 25 juin 2010, easyJet inaugurait la liaison directe entre la cité des ducs de Bretagne et la cité rhénane. Depuis cette amorce, la compagnie britannique demeure l'unique opérateur sur cette route. Reginald Otten, le directeur général adjoint d'easyJet pour la France, se souvient *: « easyJet a été le premier transporteur à ouvrir une liaison directe entre Nantes et Bâle, et nous y sommes toujours l'unique opérateur. C'est une route en laquelle nous avons cru dès son lancement, et l'engouement de nos passagers nous a donné raison. »* L'engouement, le mot est mesuré. Avec près de 700.000 voyageurs en quinze ans, c'est en moyenne plus de 45.000 passagers par an sur une ligne desservie seulement trois fois par semaine : le lundi à 13 h 10, le mercredi à 8 h 20 et le vendredi à 12 h 15. Des créneaux aussi bien pensés pour couvrir les attentes de la clientèle d'affaires que celles du voyageur de loisir. *« Plus de quinze ans après son lancement en juin 2010, la ligne Nantes-Bâle approche les 700.000 passagers transportés. C'est un chiffre qui témoigne de l'attachement réel des voyageurs à cette connexion et de la pertinence durable de cette route dans notre réseau. »*, souligne le responsable. Parmi les caractéristiques de la liaison, celles de la diversité et de la praticité se démarquent naturellement. En effet, tous les profils se retrouvent à bord. Des familles qui entretiennent des liens entre les deux régions, des touristes attirés par le rayonnement culturel de Bâle, des cadres en déplacement : la ligne ne se laisse pas enfermer dans une seule catégorie. Les voyageurs d'affaires dépassent les 10 % de la clientèle sur la période octobre 2025-avril 2026, un chiffre significatif pour une desserte régionale à bas coût. *« Ce qui fait la force de cette ligne, c'est la diversité de ses passagers : des familles et des amis qui entretiennent des liens forts entre les deux régions, des voyageurs d'affaires, qui représentent 13 % de la clientèle sur la période octobre 2025-avril 2026, mais aussi de plus en plus de voyageurs attirés par le rayonnement culturel de Bâle. Une ville dont l'attractivité, portée notamment par des manifestations telles qu'Art Basel, ne cesse de grandir. »*, confirme Reginald Otten. Au niveau de la praticité, on peut aussi se poser la question : « pourquoi prendre l'avion entre Nantes et Bâle » ? La réponse est d'une simplicité déconcertante. Le trajet en train, avec des correspondances, est aussi long qu'avec une voiture. L'autocar, quant à lui, est encore plus lent. Le responsable répond et évoque la politique menée plus largement par la compagnie : *« Cette ligne illustre le rôle essentiel qu'easyJet joue dans la connectivité des territoires français. Entre Nantes et Bâle, le trajet en train avoisine les huit heures : la liaison aérienne est, pour la très grande majorité des voyageurs, la seule option réaliste. C'est un rappel utile de la valeur concrète que représente le transport aérien régional, dans un contexte où son avenir économique mérite d'être préservé. »*.

Événement prisé

La ville suisse n'est pas seulement une place financière ou un carrefour ferroviaire européen. Elle est également devenue, au fil des décennies, l'une des capitales mondiales de l'art contemporain, provoquant un pic de fréquentation de la ligne depuis Nantes. Chaque année, en juin, se déroule en effet la célèbre manifestation Art Basel. Ce rendez-vous dédié à la créativité investit les 27.500 mètres carrés de la Messe Basel pour accueillir quelque 300 galeries venues de 40 pays. Jusqu'à 91.000 visiteurs s'y pressent en quelques jours. Fondée en 1970 par des galeristes bâlois, la manifestation s'est imposée en un demi-siècle comme le rendez-vous incontournable des collectionneurs, des musées et des institutions du monde entier. L'édition 2024, tenue du 13 au 16 juin sous la direction de Maike Cruse, a affiché les meilleures ventes tous secteurs confondus depuis 2019. Pour les amateurs d'art nantais, la ligne proposée par la compagnie orange n'est donc pas un luxe. Elle constitue une réelle porte d'entrée directe vers l'un des événements les plus courus de la planète.

Vincent GAUTIER

https://www.basel.com / https://www.easyjet.com



L'Art Basel attire collectionneurs, conservateurs de musées, critiques d'art et amateurs éclairés de partout sur la planète. *OTB*

Recension Le théologien François Euvé propose une relecture du symbole de Nicée adaptée aux enjeux actuels. De quoi redonner du sens à la foi chrétienne dans un monde sécularisé.

Croire au XXIe siècle, La foi catholique face aux défis contemporains

Quand l'Église a exprimé sa foi avec les mots du *« symbole des Apôtres »* ou du Credo de Nicée-Constantinople, on ne parlait pas de sécularisation. On vivait dans un monde où tout était religieux… Il n'était pas question de crise climatique. Les questions qui touchent à la naissance ou à la fin de vie ne se présentaient pas de la même manière.

Les défis ne manquent pas aujourd'hui à la conscience humaine et ils interrogent la foi chrétienne. Comment dire la foi en un Dieu Trinité ? Jésus, qui est-il réellement ? Comment parler de la résurrection quand la science évoque la possibilité d'un homme immortel ? Quelle place l'Église peut-elle prendre dans un monde où les diverses religions se frottent dans tous les pays ? Et cet événement qu'est la mort, qu'en dire ? Et après ? L'espérance chrétienne peut-elle être entendue ?

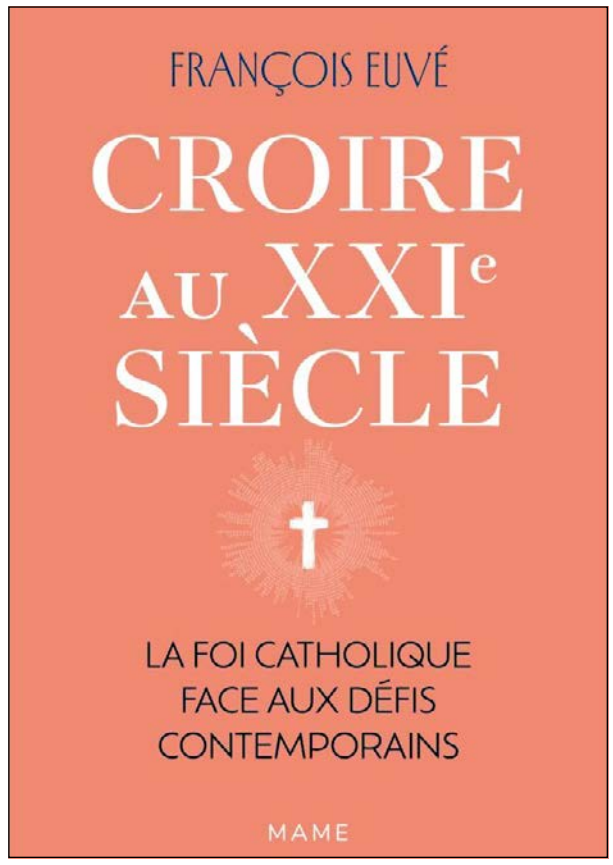
« Le christianisme est la religion de l'Incarnation de Dieu… La spiritualité chrétienne ne peut rester désincarnée hors du temps et détachée de ce qui fait la vie quotidienne de nos contemporains. » Il s'agit donc à la fois d'écouter le monde et de saisir comment la foi peut éclairer la quête de sens qui habite les hommes et les femmes de ce temps.

François Euvé reprend le symbole de Nicée et Constantinople pour en faire une lecture qui prend en compte les réalités de notre temps. *« Le livre s'adresse au premier chef à des croyants qui désirent approfondir l'expression de leur foi et s'assurer de sa solidité dans le contexte qui est le leur. Mais il pourra aussi être pour celles et ceux qui ne partagent pas la foi chrétienne et qui sont curieux de ce que le christianisme peut avoir à leur dire sur leur vie et sur leur époque. »*

Une ressource pour les croyants et les chercheurs de sens

L'auteur porte un regard rapide sur le monde d'aujourd'hui ; puis chapitre après chapitre, il prend les différentes affirmations du Credo : la foi en Dieu le Père tout-puissant, la question de l'existence historique de Jésus, comment parler de la Trinité — un mot qui n'est pas dans le Nouveau Testament, que peut-on dire des miracles, de la résurrection, etc. Cette relecture du Credo nous conduit jusqu'à la fin des temps et le Salut que nous espérons.

C'est un livre assez facile à lire, qui *« constitue une ressource précieuse aussi bien pour ceux qui sont en quête de sens que pour les chrétiens qui souhaitent affermir leur foi dans ce monde en mutation. »*



Un livre qui nous rappelle que la vraie Tradition, c'est d'incarner dans le temps que nous sommes l'Incarnation, notre foi en ce Dieu qui est venu partager la condition humaine, et la proclamer dans les mots de la culture de notre temps.

Alphonse LIMOUSIN

Croire au XXIe siècle - La foi catholique face aux défis contemporains
François Euve
éditions Mame, 288 pages, 19 €

Clergé De la table bien tenue du presbytère d'autrefois à l'alimentation négligée du prêtre nomade d'aujourd'hui, un diététicien nutritionniste dresse un constat préoccupant. Récit d'une disparition.

M. le curé n'a plus le temps de manger

Au milieu du siècle dernier, même les prêtres les plus isolés vivaient la convivialité de la table.

Le curé de La Flocellière bénéficiait du service de deux de ses sœurs célibataires, toutes dévouées à tenir une grande et belle maison où résidait aussi un jeune vicaire, associé à la même table pour le vivre et le couvert.

Les paroissiens apportaient des dons en nature. À chaque mariage, le traiteur faisait parvenir au presbytère autant de parts qu'il y avait de résidents, augmentées des séminaristes de la famille qui se trouvaient ainsi soustraits aux débordements d'un repas de fête trop arrosé et d'un bal de noces endiablé.

Le cousin germain de ma grand-mère, Louis-Marie Daviaud, curé de Saint-Sornin, quand il venait nous voir, était toujours accompagné de Marie, la Bretonne. À la mort de son curé, emporté par une grippe maligne à l'âge de 58 ans, elle a retrouvé son pays natal. On ne l'a plus jamais revue.

La bonne du curé, chantée par Annie Cordy, prenait en compte un imaginaire qui continue de faire sourire.

Dans la revue *Prêtres diocésains* de mai 2026, Alexandre Grzeczka, diététicien nutritionniste, signe un article intitulé *Alimentation des prêtres, retrouver un équilibre*.

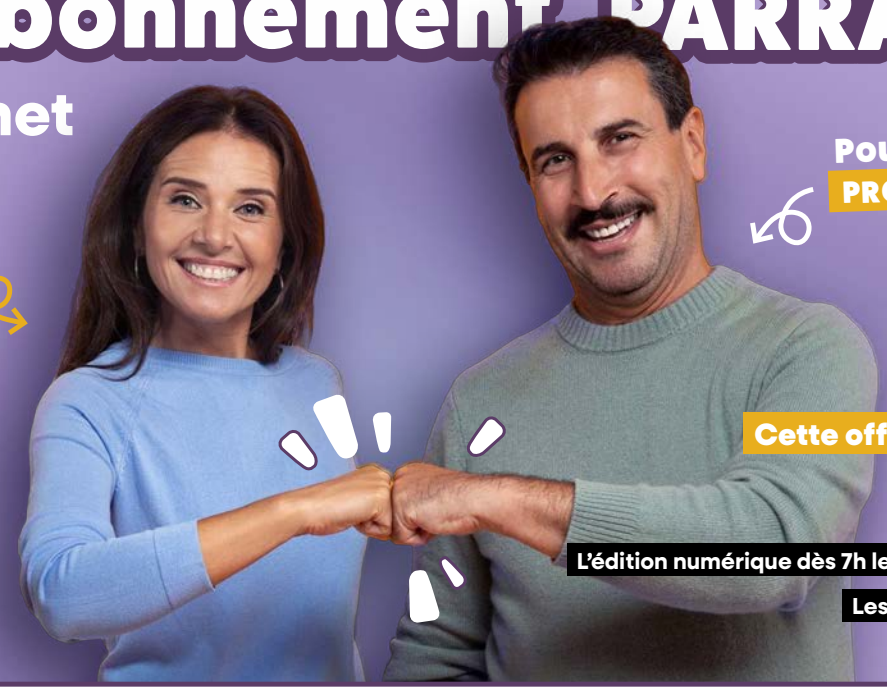
D'un rite social à une contrainte technique

Il écrit : *« Le repas de cure était une institution aujourd'hui disparue. Jusque dans les années 1960-1970, le repas du prêtre n'était pas un acte privé, mais une institution semi-publique régie par des codes stricts. La gouvernante, la "bonne du curé", avait un rôle majeur : elle n'était pas qu'une employée, elle était la gardienne du corps du prêtre. Les travaux sociologiques montrent qu'elle assurait une régularité diététique. »*

Et de poursuivre : *« À l'inverse du curé d'Ars qui négligeait sa table, le "bon prêtre de campagne" devait avoir une table décente pour honorer ses invités, tout en restant personnellement sobre. Avec la disparition des gouvernantes et le regroupement des paroisses, le rapport à la nourriture s'est effondré, faisant émerger "l'alimentation négligée". Le prêtre moderne est un nomade. Il court d'une réunion à une célébration. Le repas n'est plus un rite, mais une contrainte technique à évacuer. »*

Père Claude BABARIT

Offre d'abonnement PARRAINAGE !
Papier + internet



Pour VOUS
Pour un PROCHE

Soit les 2 abonnements intégraux d'1 an
à 88 € au lieu de 140 €

Cette offre comprend pour chacun :
Le journal livré chaque semaine
L'édition numérique dès 7h le vendredi dans vos espaces Abonné
Les articles en illimité sur echo-ouest.fr

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES : tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

PARRAIN Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

FILLEUL Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de **L'écho de l'Ouest** dans une enveloppe **NON Affranchie** :
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
L'écho de l'Ouest - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 31 décembre 2026

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

L'ÉCHO de l'Ouest COURRIER FRANÇAIS

Vendée Manifestations annulées, équipements fermés, salles climatisées ouvertes au public… Placée en vigilance rouge, la Vendée a vécu plusieurs jours sous des températures exceptionnelles, obligeant élus, professionnels et habitants à s'adapter.

Avec les chaleurs extrêmes, le département au ralenti



L'utilisation des engins agricoles limitée en journée. *B. MARTIN (clp)*



Saint-Hilaire-de-Riez a interdit l'accès à ses espaces boisés. *Ville Saint-Hilaire-de-Riez.*

Dimanche 21 juin à midi, lorsque Météo-France a placé la Vendée en vigilance rouge, le mercure flirtait déjà avec les 40 °C. Les deux jours suivants voyaient des températures de plus de 44 °C dans le bocage, avec des records battus aux Herbiers et à La Roche-sur-Yon (44,7 °C enregistrés mardi 23 juin). Climat Vendée rappelait dans un communiqué : « *Ce sont des valeurs jamais atteintes en Vendée, ni en 1976, ni en 2003, ni en 2022* ». Mais c'est surtout l'absence de répit nocturne, avec des températures ne descendant plus sous les 28 °C, qui a conduit les autorités à prendre des mesures exceptionnelles. Le préfet Éric Freysselinard avertissait en annonçant l'activation du dispositif d'urgence : « *Les températures pourront avoisiner les 40 °C en journée et entre 28 et 30 °C la nuit* ». Très vite, le quotidien des Vendéens s'est trouvé bouleversé. Les manifestations sportives de plein air et les feux d'artifice ont été interdits sur tout le département, tandis que la vente et la consommation d'alcool sur la voie publique étaient suspendues jusqu'à la levée de l'alerte.



Du matin au soir, du monde sur les plages de Vendée. *B. MARTIN (clp)*

Fermer ou adapter les services

À La Roche-sur-Yon, la municipalité a déclenché son plan communal de sauvegarde. Les équipements sportifs ont été fermés, tout comme le conservatoire, le pôle jeunesse et plusieurs salles municipales. La salle du conseil municipal, climatisée, a été ouverte aux habitants en quête de fraîcheur. Les personnes isolées recensées par le CCAS ont été contactées. La Ville a également adapté certains horaires de services publics et renforcé la communication auprès des personnes vulnérables. « *La sécurité et la santé des Yonnaises et des Yonnais sont des priorités absolues* », indiquait la municipalité.

Aux Sables-d'Olonne, plusieurs événements ont été repensés et les organisateurs appelés à la plus grande prudence. Les rassemblements sportifs ont dû être annulés ou reportés. Dans les stations balnéaires, l'affluence sur les plages s'est concentrée dès le matin, avant que la chaleur ne devienne étouffante. Dans les communes rurales également, les mairies ont relayé les consignes préfectorales, invitant les habitants à limiter leurs déplacements et à veiller sur les personnes fragiles. Par mesure de prévention, la municipalité de Saint-Hilaire-de-Riez a tout simplement interdit l'accès à ses espaces boisés, par arrêté municipal.

Vigilance maximale

Dans plusieurs entreprises du bâtiment et exploitations agricoles, les journées ont commencé dès l'aube pour éviter les heures les plus chaudes. Mais une circulaire préfectorale est venue interdire sur tout le département la récolte de 12 h à 22 h, et ceci jusqu'à la fin de l'épisode. En effet, les récoltes et travaux des champs utilisant du matériel peuvent provoquer un départ de feu. Objectif : limiter au maximum tout risque. Côté social, certaines communes ont mis à disposition des salles climatisées et renforcé les appels aux personnes âgées inscrites sur les registres communaux. Cette vague de chaleur, particulièrement précoce pour un mois de juin, a rappelé que le changement climatique n'est plus une projection lointaine. En quelques jours, la Vendée a dû apprendre à vivre au ralenti, à rechercher l'ombre et à modifier ses habitudes. Car derrière les plages bondées et les records de température, cette canicule aura surtout montré que les épisodes extrêmes s'installent désormais durablement dans le paysage vendéen. Avec une question qui revient chez de nombreux élus : comment adapter les villes et les services publics à des étés qui ressemblent de plus en plus à ceux du sud de l'Europe ?

Baptiste MARTIN (clp)



Dans tout le département, l'accès aux bois est limité sinon interdit. *B. MARTIN (clp)*

Sainte-Hermine Dominique Godet a organisé au Boupère le premier salon du livre de son association Plumes arc-en-ciel. Quarante auteurs ont témoigné face à un public nombreux.

Quarante auteurs réunis au Boupère pour témoigner des violences faites aux femmes

Dominique Godet, autrice, a créé son association Plumes arc-en-ciel afin de faire connaître les violences faites aux femmes et aux enfants. Enfant adoptée, elle a recherché sa famille biologique et écrit un livre sur son enfance, rendant hommage à ses parents adoptifs. Une émission lui a été consacrée sur M6 et elle est régulièrement contactée pour des conférences. Adulte et mariée, elle a connu les violences intrafamiliales d'anéantissement de la personne, sans que sa famille ni son entourage ne s'en aperçoivent, jusqu'à développer des maladies chroniques. Elle ne s'en cache pas dans ses ouvrages et a décidé d'agir.

Des témoignages poignants

L'association Plumes arc-en-ciel a organisé, dimanche 7 juin, la première édition du salon du livre sur la commune du Boupère. Une quarantaine d'auteurs et d'autrices étaient présents et les visiteurs sont venus nombreux. Des témoignages poignants ont été recueillis au fil de la journée.

Plusieurs écrivaines ont présenté leur premier livre, parmi lesquelles de très jeunes femmes accompagnées de leur mère, ayant brisé l'omerta autour des violences sexuelles. Deux autres participantes sont venues de Tours, dont l'une avec un premier ouvrage sur une enfance ballottée, passée d'une famille défaillante en foyer puis en famille d'accueil où les violences se poursuivaient sans que personne ne veuille les croire.

Marie-Renée SUIRE (clp)



Dominique Godet (au micro), entourée des élues et des invités d'honneur dont Yves Viollier. *Marie-Renée SUIRE (clp)*

Vendée Globe Foundation Pour son second anniversaire, la Vendée Globe Foundation débattait sur les océans, leur potentiel, dans divers domaines, ainsi que les enjeux environnementaux, économiques et stratégiques. Quatre invités de marque ont pu exposer des points de vue complémentaires sur ce grand espace qui entoure les terres.

L'océan comme boussole

Au moment du lancement de la Vendée Arctique, début juin, Vendée Globe Foundation réunissait le 6 juin, aux Sables d'Olonne, Gilles Sallé, président de la fondation, Franck Zal, directeur du comité scientifique, Simon Bernard, président fondateur de Plastic Odyssée et Vincent Campredon, commissaire de la Marine en deuxième section. Avant d'aller dans le détail de cette conférence-débat, on peut s'arrêter sur les propos du président du Vendée Globe et administrateur de Vendée Globe Foundation, Alain Lebœuf. Le Vendée Globe, ce n'est pas qu'une course. L'organisateur de cette course au large trentenaire, a voulu « *aller plus loin et attirer l'attention sur l'espace de jeu de nos marins qu'est l'océan* » résume Alain Lebœuf, président du Conseil départemental de Vendée et président du Vendée Globe. C'est cette idée qui est à l'origine de Vendée Globe Foundation, présidée par Gilles Sallé, mieux connaître l'océan, soutenir des projets qui contribuent à cette connaissance et aider au développement de projets scientifiques issus de cette connaissance.



De gauche à droite, José-Manuel Lamarque, animateur, Franck Zal, Simon Bernard, Alain Lebœuf, Gilles Sallé et Vincent Campredon. *Daniel BIRON (clp)*

Mieux connaître l'océan

Dès le départ, la fondation s'est dotée d'un comité scientifique, seul habilité à valider les projets soutenus. Franck Zal, son directeur, est un scientifique de renom, avec à son actif la mise au point d'un transporteur d'oxygène grâce à l'hémoglobine de vers arénicoles, quarante fois plus efficace que l'hémoglobine humaine avec laquelle elle est totalement compatible. Cet exemple montre à lui seul le potentiel en matière de mise au point de médicaments issus de la recherche marine. Ce potentiel est d'autant plus prometteur que l'océan représente 72 % de la surface du globe et qu'on en connaît qu'une infime partie. Les découvertes sur ce que la mer peut apporter sont d'autant plus attendues que « *nos organismes humains sont issus du monde marin, berceau de l'humanité* » explique Franck Zal. Il estime par ailleurs, que « *sur un potentiel de 10 millions d'organismes marins, on n'en connaîtrait que 200.000* ». Par ailleurs, même si l'on sait que la vie existe dans les plus grandes profondeurs des océans, les fameuses fosses des Mariannes, 11 km sous le niveau de la mer, ce milieu reste inexploré. « *On ne connaît que 5 % des fonds océaniques* ».

Protéger les eaux marines

Mais cet océan est aujourd'hui malmené, avec la présence massive et grandissante de microplastiques qui polluent, de la surface aux fonds marins. Pour obtenir de bons médicaments de la mer il est impératif de la protéger. Une sensibilisation est indispensable, pour éviter les rejets de plastiques dans la mer, récupérer et valoriser les plastiques existants et surtout limiter l'utilisation de plastiques, ce qui n'est pas une mince affaire, quand on sait qu'il sert à peu près à tout au quotidien. Des expériences comme Plastic Odyssée, présidée par Simon Bernard, un autre administrateur de Vendée Globe Foundation, fait le tour de la planète avec son bateau atelier. Il collecte les plastiques pour les transformer en objets utiles. De plus, le projet fait de la sensibilisation dans les pays escales, au fur et à mesure de sa progression. Mais la collecte n'est pas évidente. « *20 tonnes de plastiques sont déversées dans l'océan chaque minute* » assure Simon Bernard. La pollution de surface ne représente que 0,5 % du total. Le reste part au fond ou revient au rivage, mais tout reste difficile à récupérer. D'autre part, « *la pollution transporte des bactéries* » poursuit Simon Bernard. D'où la nécessité, une fois de plus de bien connaître de quoi est composée l'eau de la mer. C'est le projet de Citizens of the sea. Ce projet néo-zélandais a mis au point un dispositif de récupération d'eau de mer que l'on peut embarquer sur n'importe quel bateau. Les navigateurs du Vendée Globe seront sollicités pour les embarquer dans leur prochaine course. Mais les plaisanciers peuvent aussi adhérer u programme. L'objectif est d'obtenir une image précise de l'ADN de l'eau de mer, grâce à une collecte d'échantillons tout le long du parcours des bateaux. Le géopositionnement des prélèvements, et les analyses des échantillons permettront de connaître la composition de l'eau pour la première fois. Par la suite la réitération des prélèvements permettra de mesurer les évolutions.



Alain Lebœuf remettait à Arnaud Boissières, avant le départ de la Vendée Arctique, une bouée de collecte d'échantillons d'eau de mer. *Daniel BIRON (clp)*

Des enjeux économiques aux enjeux stratégiques

La mer c'est aussi un espace indispensable à l'économie mondiale. On le voit aujourd'hui avec les tensions au Moyen-Orient et les répercussions sur la disponibilité et le prix des matières premières ou produits transformés. « *En matière de commerce mondial, 90 % de ce qui se transporte passent par la mer* » soutient Vincent Campredon. Au-delà de cet aspect commercial qui conditionne une grande partie de notre vie quotidienne, l'océan est un espace stratégique. En effet, nous utilisons tous l'Internet sur ordinateur ou téléphone mobile. Si l'on pense que nos communications sont acheminées par satellites, ce qui est vrai, on sait sans doute moins que « *99 % des communications passent par des câbles sous-marins* » poursuit Vincent Campredon. On est ici face à un enjeu stratégique, et géopolitique surtout lorsque l'on sait par exemple que dans la Baltique, des navires russes laissent traîner des ancres pour arracher les câbles. Et tant que l'on parle de géopolitique et de stratégie, il faut bien évoquer le développement de la marine militaire chinoise, trois fois le niveau de la Marine nationale française, ou bien l'exemple de la Corée du Nord qui possède 902 sous-marins, sans doute pas pour faire du tourisme. On a évoqué le potentiel médical de l'océan, Vincent Campredon évoque pour sa part, le potentiel en matière de ressources minières, terres rares, cuivre, manganèse. Pour sa part, Franck Zal énumère les enjeux énergétiques de la mer. « *On pense par exemple à la production d'électricité à partir d'hydroliennes, d'éoliennes off-shore, ou encore la production d'hydrogène à partir de l'eau de mer* ». Mais alors se pose la question de la propriété et de l'accaparement de ces ressources, aujourd'hui encore onéreuses à extraire. Mais, comme le souligne Vincent Campredon, « *quand un État construit des sous-marins nucléaires d'attaque, c'est qu'il a compris que la mer est un lieu stratégique* ». D'où l'idée que « *la mer puisse devenir un espace de confrontation* » poursuit l'ex commissaire de la Marine. D'ailleurs, il n'exclut pas « *le retour de la guerre sur mer* », même si les États, l'ONU ou l'OCDE s'y intéressent pour tenter de réguler les choses. On voit bien que certains États veulent maîtriser à leur seul profit voies et ressources maritimes.

Nécessité de coopération et de régulation

Cet aspect économique que l'on voit poindre ne laisse pas indifférents les acteurs économiques. « *Il y a de plus en plus de sociétés qui investissent dans la protection des océans* » assure Franck Zal. « *Il s'agit de faire de l'argent mais aussi de faire du bien à la planète* ». Outre les médicaments dont on a déjà parlé, il cite l'exemple parmi d'autres de la valorisation de la peau de morue pour faire des pansements. Cela dit, Simon Bernard apporte un bémol à cet engouement économique. « *On peut avoir des modèles économiques rentables, mais tous ne le sont pas* ». D'où, pour lui, « *la nécessité de financer dès à présent les actions de dépollution, car cela reviendra moins cher aujourd'hui que plus tard* ». Un autre modèle émerge également. Gilles Sallé cite la Fondation du Prince Albert de Monaco. « *Elle se sert du mécénat pour faire fonctionner des entreprises rentables qui financent des projets moins rentables dans un premier temps* ». Et d'ajouter, « *on n'est qu'u début de la prise de conscience que l'océan c'est l'avenir* ». Dans ce contexte, où de nombreuses initiatives se développent, Vendée Globe Foundation se positionne comme un opérateur qui réunit les projets, met les autres acteurs en relation pour aller plus loin et améliorer le travail sur les océans, de la dépollution à l'exploitation, en passant par la protection, s ans oublier ce que Franck Zal rappelle, « *l'homme fait partie de la biodiversité. Il ne faut pas mettre de barrière entre écologie et économie* ».

Daniel BIRON (clp)

L'ADMR de Sainte-Hermine et la Caillère-Saint-Hilaire tiennent leur assemblée générale

Les deux associations, présidées conjointement par Marie-Danielle Pépin et Arnaud Coutansais, ont invité leurs bénévoles et les personnes aidées à leur assemblée générale, mardi 16 juin, salle Clemenceau à La Réorthe, en présence des maires ou de leurs représentants. Plus de 300 personnes sont aidées par une trentaine de salariées pour le service d'aide et le service de soins à domicile (SIAD), gérés par une vingtaine de bénévoles. Les objectifs et les chiffres 2025 ont été présentés à l'aide d'un support visuel.



Les bénévoles, au micro Arnaud Coutansais, co-président. A sa gauche Lydie Poulard, responsable des servcies d'aide et Vanessa Violleau, infirmière coordinatrice. *Marie-Renée SUIRE (clp)*

Chaque association est intervenue pour évoquer les animations proposées au cours de l'année : repas tous les deux mois à la Formation gourmande, soirées jeux et balades avec les résidents de l'Ehpad pour Sainte-Hermine, repas au restaurant une fois par mois et séances de cinéma pour La Caillère. Deux courts films ont été projetés, témoignages de personnes aidées, ainsi qu'un poème en images réalisé par une salariée sur son métier. Un buffet convivial a conclu la soirée.

Marie-Renée SUIRE (clp)

L'ÉCHO de l'Ouest COURRIER FRANÇAIS

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Loire-Atlantique et de la Vendée.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

Loire - Atlantique

CONSTITUTIONS

A2617**713**

Aux termes d'un ASSP en date du 10/06/2026, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : CCW
Objet social : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :
- L'exploitation de salons de thé, coffee shop, bar à thé ou concepts de restauration légère,
comprenant notamment la préparation et la vente sur place, à emporter ou en livraison de boissons chaudes ou froides, notamment à base de thé, infusions, cafés, boissons lactées, boissons aromatisées, bubble tea, jus et toutes boissons associées, avec ou sans alcool dans le respect de la réglementation en vigueur.
- La préparation et la vente de produits alimentaires destinés à une consommation immédiate ou différée, notamment les pâtisseries, desserts, confiseries, snacks, sandwichs, produits de boulangerie, glaces, produits d'épicerie fine et plus généralement tous produits alimentaires.
Siège social : 14 rue de la barillerie, 44000 NANTES
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS NANTES
Président : BBP HOLDING DISTRIBUTION, SARL au capital de 1 000 000 euros, ayant son siège social 5 RUE ESPRITS DES LOIS, 33000 BORDEAUX, RCS BORDEAUX n°
Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque action donne droit à une part proportionnelle des bénéfices et de l'actif social. La responsabilité des associés est limitée à leurs apports. Chaque action donne droit à une voix dans les décisions collectives, sous réserve des dispositions statutaires relatives au démembrement de propriété.
Clause d'agrément : Les cessions d'actions, y compris entre associés, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers des voix des associés disposant du droit de vote, le cédant ne prenant pas part au vote. En cas de refus d'agrément, la société ou un tiers agréé devra acquérir les actions concernées dans les conditions prévues par les statuts. À défaut, l'agrément est réputé acquis. Le prix de rachat est fixé d'un commun accord ou, à défaut, par expert conformément à l'article 1843-4 du Code civil.

Christophe ZHANG

A2616**930**

APROJURIS CONSEILS

7 rue Eugène Cornet -
44600 SAINT NAZAIRE
15 boulevard Marcel Paul-
Parc de l'Angevinière -
44800 SAINT HERBLAIN

Aux termes d'un acte sous seing privé électronique en date du 15 juin 2026, il a été constitué une société d'exercice libéral à responsabilité limitée de chirurgiens-dentistes présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : **CABINET DENTAIRE DE LA CÔTE D'AMOUR**
Siège social : 25 allée des Aulnes 44500 LA BAULE ESCOUBLAC
Capital social : 3 000 €
Objet social : l'exercice de la profession de chirurgien-dentiste, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à cet objet social ; l'acquisition ou la location de tous immeubles et droits immobiliers nécessaires à son activité ; l'acquisition de toutes participations dans toutes sociétés favorisant son activité ; l'acquisition de tout fonds libéral, ainsi que de tous meubles ou matériels utiles à la profession de chirurgien-dentiste ; et plus généralement l'accomplissement de toutes opérations concourantes directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social sous réserve de leur compatibilité avec les dispositions législatives et réglementaires régissant l'activité de chirurgien-dentiste.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE (44)
Gérance : Monsieur Akim CAUCHIE et Madame Laure BOUSSARD demeurant à LA BAULE ESCOUBLAC (44500) 11 avenue Antoine Louis, nommés pour une durée indéterminée.

A2617**245**

APROJURIS CONSEILS

7 rue Eugène Cornet -
44600 SAINT NAZAIRE
15 boulevard Marcel Paul-
Parc de l'Angevinière -
44800 SAINT HERBLAIN

Aux termes d'un acte numérique en date du 11 juin 2026, il a été constitué une société par actions simplifiée à associée unique présentant les caractéristiques suivantes :
- dénomination sociale :
ATLANTIQUE COURTAGE
- forme : SAS à associé unique
- siège social : LA BAULE ESCOUBLAC (44500) 9 allée des Aulnes
- capital social : 5 000 euros
- objet social : Toute activité de courtage et de conseil en assurance et réassurance ; toutes prestations d'audit et d'expertise en matière d'assurance et de gestion du patrimoine ; toute activité de commissionnaire de matière générale et plus spécifiquement d'intermédiaire en opérations de banque sous contrat de commissionnaire et toutes opérations financières, immobilières, mobilières, pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités visées ci-dessus dans l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'accomplissement
- durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de SAINT NAZAIRE (44)
- présidente : société HH, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, dont le siège social est situé à LA BAULE ESCOUBLAC (44500) 9 allée des Aulnes, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT NAZAIRE sous le numéro 837 561 109, nommée pour une durée indéterminée
- cessions d'actions : toute cession d'action, même entre associés, est soumise à la procédure de l'agrément préalable de l'AGE des associés
- participation aux assemblées générales et exercice du droit de vote : chaque associé a le droit de participer aux décisions par lui-même ou par mandataire, muni d'un pouvoir. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elle représente.

A2615**425**

GL PERFORMANCE

10 Allée Marsain
44600 SAINT NAZAIRE

GL PERFORMANCE
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 €
Siège social : 10 Allée Marsain
44600 SAINT-NAZAIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 01/06/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : GL PERFORMANCE
Siège social : 10 Allée Marsain, 44600 SAINT-NAZAIRE
Objet social : - L'activité de coaching sportif personnalisé auprès de particuliers, de professionnels, d'associations ou de tout autre structure ;
- L'encadrement, l'animation et la dispense de séances de coaching sportif individuelles ou collectives, notamment au sein de salles de sport, de fitness, d'établissements spécialisés ou à domicile ;
- L'accompagnement physique et sportif, la préparation physique générale ou spécifique, ainsi que l'élaboration de programmes d'entraînement adaptés à des objectifs sportifs particuliers, compétitions ou épreuves sportives ;
- La formation, l'enseignement, le tutorat et l'accompagnement de coachs sportifs ou de toute autre personne souhaitant exercer dans le domaine du sport, du bien-être ou de la préparation physique ;
- L'organisation de stages, ateliers, évènements, conférences ou séminaires liés au sport, au bien être, à la nutrition ou à la préparation physique ;
Durée de la Société : 99 ans
Capital social : 1 000 €
Gérance : Monsieur Gaylord LOMBARD, demeurant 10 Allée Marsain 44600 ST NAZAIRE, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de ST NAZAIRE.

Pour avis
La Gérance



A2616**198**

LES CASTORS RENOVENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 €
Siège social : 7 Rue du Maine
44600 ST NAZAIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 09/06/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : LES CASTORS RENOVENT
Siège social : 7 Rue du Maine, 44600 ST NAZAIRE
Objet social : - toute activité de marchand de biens, promotion immobilière et toutes activités de conseils et toutes prestations de services aux associés ou entreprises ;
- courtage en travaux, conseils ;
- la prise à bail, la location, la gérance de tous biens immobiliers ;
- la participation de la Société par tous moyens à toutes entreprises ou sociétés créées ou créer pouvant se rattacher aux activités énoncées ci-dessus, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, fusions, alliances et associations ou de participation ;
Durée de la Société : 99 ans
Capital social : 1 000 €
Gérance : Monsieur Arnauld LESGUILLIER, demeurant 7 Rue du Maine, 44600 SAINT NAZAIRE
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de ST NAZAIRE.

Pour avis
La Gérance

A2617**696**

APROJURIS CONSEILS

Aux termes d'un acte électronique par procédé YOUSIGN signé en date du 22 juin 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
- **dénomination sociale** : **FT IMMO**
- **forme** : société civile immobilière
- **siège social** : SAINT NAZAIRE (44600) 21 Boulevard Emile Zola
- **capital social** : 1 000 euros.
- **objet social** : l'achat et la vente de tous biens immobiliers, la gestion, la location et l'entretien d'immeubles bâtis ou non bâtis, meublés ou non meublés, ou de biens immobiliers dont la société est ou sera propriétaire par suite d'apport, d'achat, ou de construction ou qu'elle prendra en location ; l'obtention de toute ouverture de crédit ou de prêt et la conclusion de tout contrat de crédit-bail immobilier, l'apport de toute garantie aux engagements financiers des associés en vue de permettre la réalisation de l'objet social ;
- **durée** : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT NAZAIRE (44)
- **gérance** : Monsieur Frédéric THIROT et Madame Mélanie THIROT, demeurant à SAINT NAZAIRE (44600) 21 Boulevard Emile Zola, nommés pour une durée indéterminée,
- **cessions de parts** : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Toute cession de parts à des conjoints, ascendants, descendants, ou tiers, est soumise à la procédure de l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2617**723**

SAS dénommée Estuaire Notaires,
titulaire d'un Office Notarial
à CLISSON (44)
7 Av. Olivier de Clisson
bureau permanent
à CUGAND-LA-BERNARDIERE (85)
1 rue des Chaunières

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Guillaume ROUILLON, Notaire à CLISSON, office notarial 44029, le 19 juin 2026,
Monsieur Arnaud Antoine Gaston **NAGEL**, Ingénieur, né à LAXOU (54520) le 11 décembre 1975 et Madame Véronique Mélanie Germaine **CORDIER**, Ingénieur, née à VESOUL (70000) le 1er septembre 1977, demeurant ensemble à CLISSON (44190) 2 impasse du Patis.
Mariés à MAUBEC (38300) le 29 juin 2002 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ont modifié leur régime matrimonial ainsi : **adoption du régime de la séparation de biens.**
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Guillaume ROUILLON, notaire à CLISSON (44190), 7 av. Olivier de Clisson, où il est fait élection de domicile.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire.

Pour avis.

A2617**763**

Société à Responsabilité Limitée
dénommée « DB ASSOCIES - NOTAIRES »,
NANTES, 4 rue Bertrand Geslin

AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte notarié reçu par Maître Julien LOSSEC, le 13/03/2026, Mr Grégory Edouard Suzanne **FLIPO**, né à ROUBAIX, le 22/11/1965 et Mme Agnès Pierre Anne **BARTAGNON**, née à LYON (69004) le 01/02/1967., demeurant à SAINT-SEBASTIENSUR-LOIRE (44230) 21 rue Elisa Mercoeur, mariés à la mairie de RUEIL-MALMAISON (92500) le 5 juin 1993 sous le régime de biens réduite aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître DELCOURT, Notaire à VALENCIENNES, le 21/05/1993 ont aménagé leur régime en ajoutant une clause de préciput portant sur la résidence principale, les meubles meublants et véhicules automobiles.
Conformément à l'article 1397 alinéa 3 du code civil, les oppositions des créanciers pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées à Me LOSSEC, notaire à NANTES, 4, rue Bertrand Geslin

---

DIVERS

A2615**278**

ALON
SAS Au capital de 4 000,00 Euros
1 RUE ANDRE BOURVIL, 44240 CHAPELLE-SUR-ERDRE (LA)
Numéro RCS : 799 437 272 Inscrite au R.C.S. de NANTES
Le 06/05/2026 l'associé unique TAFT BUSINESS MANAGEMENT, dont le siège social est situé 50 Princes Street, Ipswich, England, IP1 1RJ, a décidé la dissolution sans liquidation de cette société dans les conditions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil.
Les Créanciers peuvent former opposition devant le Tribunal de commerce de NANTES dans les 30 jours de la publication au Bodacc.

A2617**492**

SEN TRANSIT

SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 12 rue de la Maladrie
44120 VERTOU
RCS NANTES

Rectificatif de l'annonce parue sous le n° L260000383 dans l'édition du 09/01/2026.
Il fallait lire : Nouvelle date des statuts : 17/05/2026

TESTAMENT

A2617**613**

STRATÉIA Notaire
SARL titulaire d'offices notariaux
25-27 rue de Bel-Air – NANTES

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 30 décembre 1999, Madame Marie Josephe **LE FOLL**, en son vivant retraitée, demeurant à NANTES (44100) 5 rue de Pilleux, AIMR. Née à SAINT-HERNIN (29270) , le 12 août 1926. Veuve de Monsieur Paul Marcel **BERANGER** et non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité. Décédée à NANTES (44000) (FRANCE), le 18 avril 2026.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Matthias RIO, Notaire au sein de la Société à Responsabilité Limitée dénommée «STRATÉIA Notaires», titulaires d'offices notariaux, dont le siège est à NANTES (Loire Atlantique), 22 rue des Halles, exerçant en l'office du 25-27 rue de Bel Air à NANTES, le 22 juin 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Philippe GAUTIER, Notaire à NANTES (44) 22 rue des Halles, référence CRPCEN : 44001, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de NANTES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

A2617**605**

STRATÉIA Notaire
SARL titulaire d'un office notarial
22 Rue des Halles – 44000 NANTES

ENVOI EN POSSESSION

Suivant testament olographe en date du 20 octobre 2000, Madame Marie Josephe LE FOLL, en son vivant retraitée, demeurant à NANTES (44100) 5 rue de Pilleux, AIMR. Née à SAINT-HERNIN (29270) , le 12 août 1926. Veuve de Monsieur Paul Marcel BERANGER et non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité. Décédée à NANTES (44000) (FRANCE), le 18 avril 2026.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Eric FAUVEL, de la Société à Responsabilité Limitée dénommée «STRATÉIA Notaires», titulaire d'un office notarial, dont le siège est à NANTES (Loire Atlantique), 22 rue des Halles (code CRPCEN 44001), exerçant en l'office 22 rue des Halles à NANTES, le 22 juin 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Philippe GAUTIER, Notaire à NANTES (44) 22 rue des Halles, référence CRPCEN : 44001, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de NANTES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2617**518**

LG PAYSAGES

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 3 000 euros
Siège social :
7 RUE DES JARDINS DE DOMHERY
44350 GUERANDE
Siège de liquidation :
7 RUE DES JARDINS DE DOMHERY
44350 GUERANDE
520082934 RCS SAINT NAZAIRE

AVIS DE PUBLICITE

L'Assemblée Générale réunie le 31 janvier 2026 au 7 rue des Jardins de Domhery - 44350 GUERANDE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Gilles LEHEBEL, demeurant 7 rue des Jardins de Domhery - 44350 GUERANDE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de SAINT NAZAIRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

A2608**731**

one ace AUDIT CONSEIL EXPERTISE

3 impasse des Tourmalines
44300 Nantes

SCI SVR

SCI au capital de 6 000 €
Siège social : 1 place de l'Europe
44450 SAINT-JULIEN-de-CONCELLES
RCS NANTES 751 034 489

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation au 30/09/2025, donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation au 30/09/2025. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de NANTES.
Mention sera faite au RCS : NANTES

MODIFICATIONS

A2617**262**

SAMSAB

EURL au capital de 1.000 €
Siège social :
20 Rue Pierre Landais
44200 NANTES
822 816 450 RCS NANTES
Ci-après transféré :
7 rue Louise Weiss 44200 NANTES

Par décisions du 26.05.2026, l'associée unique a décidé de transférer, à compter du 01.06.2026, le siège social sis 20 Rue Pierre Landais 44200 NANTES au 7 rue Louise Weiss 44200 NANTES. L'article 4 SIEGE SOCIAL des statuts a été modifié en conséquence. Inscription modificative au R.C.S. de NANTES.

POUR AVIS, LA GERANTE

A2617**319**

A.J. IMMO

Entreprise Unipersonnelle
A Responsabilité Limitée,
au capital de 2 000 €
Siège social :
SAINT HERBLAIN (44800)
11 rue du Village des Hauts Moulins
522 816 347 RCS NANTES

Avis de transformation

Aux termes des décisions constatées dans un procès verbal en date du 18/06/2026, l'associé unique a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour.
Cette transformation entraîne la modification des mentions ci-après :
Forme
Ancienne mention : Société à responsabilité limitée
Nouvelle mention : Société par actions simplifiée
Administration
Ancienne mention :
Gérant : Monsieur Manuel CASTILLO, demeurant à SAINT HERBLAIN (44800) 11 rue du Village des Hauts Moulins
Nouvelle mention :
Président :
Monsieur Manuel CASTILLO, demeurant à SAINT HERBLAIN (44800) 11 rue du Village des Hauts Moulins
Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque action donne droit à une voix.
Cession d'actions et agrément : la cession d'actions est libre tant que la société demeure unipersonnelle. Si la société perd son caractère unipersonnel, toute cession d'action sera soumise à la procédure d'agrément prévue aux statuts. Cet agrément est donné par décision collective adoptée à la majorité des associés représentant au moins les trois-quarts des actions.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de NANTES.

Pour avis

A2617**624**

APROJURIS CONSEILS

7 rue Eugène Cornet
44600 SAINT NAZAIRE
15 boulevard Marcel Paul
Parc de l'Angevinière
44800 SAINT HERBLAIN

AMBULANCES AGREEES HERICOISES

SARL au capital de 8 000 €
Siège social : 11 avenue Gustave Eiffel
ZA de Boisdon 44810 HERIC
RCS NANTES : 451 009 484

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 18 mai 2026, il a été pris acte de la démission du mandat de cogérants de Monsieur Mickaël GAUTIER et de Madame Laëtitia PERRAUD et la nomination en remplacement, à compter de ce jour, pour une durée indéterminée, de Messieurs Bruno SANSOUCY demeurant à GUERANDE (44350) 19, chemin de Brétineau, Bernard SANSOUCY demeurant à PUCEUL (44390) La Rinais, Clément PERRAUD demeurant à HERIC (44810) 503, L'Aubrais et Christopher BRANGER demeurant à BLAIN (44130) 27 Magouet.

A2617**535**

TIBCO HOLDING

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 6 033 850 euros
Siège social : 2, Route de la Forêt
44 860 SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU
423 495 704 RCS Nantes

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une Assemblée Générale Ordinaire du 19 juin 2026, il a été décidé de nommer en qualité de Commissaire aux comptes suppléant la société ISABELLE GAUDUCHEAU, BERNARD BLANCHARD ET ASSOCIÉS IGBB, sise 139 rue de Fougères, 35700 Rennes, immatriculée au RCS de Rennes sous le numéro 524 571 031, en remplacement de Monsieur Franck PANNETIER, lequel ayant cessé son activité le 31 décembre 2025.
La société ISABELLE GAUDUCHEAU, BERNARD BLANCHARD ET ASSOCIÉS IGBB est appelée à suppléer la société ARTEMIS AUDIT, Commissaire aux comptes titulaire ; elle exercera ses fonctions pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2029.
Mention sera faite au RCS de NANTES.

Pour avis,

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

A2617**571**

APROJURIS CONSEILS

7 rue Eugène Cornet
44600 SAINT NAZAIRE
15 boulevard Marcel Paul
Parc de l'Angevinière
44800 SAINT HERBLAIN

POMPES FUNEBRES HERICOISES

SARL au capital de 8 000 €
Siège social : 11 avenue Gustave Eiffel
ZA de Boisdon
44810 HERIC
RCS NANTES : 524 320 181

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 18 mai 2026, il a été pris acte de la démission du mandat de cogérants de Monsieur Mickaël GAUTIER et de Madame Laëtitia PERRAUD et la nomination en remplacement, à compter de ce jour, pour une durée indéterminée, de Madame MARCHAND Alison demeurant à HERIC (44810) 8 la Vallée et de Monsieur SANSOUCY Charly demeurant à BLAIN (44130) 5 rue du 8 mai.

A2617**292**

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LA PSAUDIERE

Société civile au capital de 152,45 euros
Siège social : 165 avenue Jean Jaurès
59790 RONCHIN
410 884 142 RCS LILLE METROPOLE

Aux termes d'un acte de cession de parts sociales reçu par Maître Stéphane BOUQUILLON, Notaire à FACHES-THUMESNIL, le 20 décembre 2021, il a été décidé de nommer en qualité de gérant Mme Habiba HAMZAOUI, demeurant à OSTRICOURT (59162), 15 Groupement Marceau Sénéchal en remplacement de Mme Laurence RETOURNE démissionnaire.
Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 20 décembre 2021, il a été décidé de transférer le siège social de la société à PORNIC (44210), 18 la Psaudière, avec modification de l'article 4 des statuts.
Radiation sera faite au RCS de LILLE METROPOLE et réimmatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE.

Pour avis
La gérante

A2616**210**

OVB
Société par actions simplifiée au capital de 500 €
Siège social : 51 Avenue de Prieux
44380 PORNICHET
979 249 232 RCS SAINT-NAZAIRE

Aux termes d'une décision en date du 01 juin 2026, l'Associée Unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS
La Présidente

DISSOLUTIONS

A2617**248**

one ace AUDIT CONSEIL EXPERTISE

3 impasse des Tourmalines
44300 Nantes

Société à Responsabilité Limitée en liquidation

Au capital de 7 000 euros
Siège social et de liquidation : 1202 RUE DU CELLIER
44470 MAUVES SUR LOIRE
488 314 071 RCS NANTES

Aux termes d'une décision en date du 15 décembre 2025, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 15 décembre 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Stéphane ESNEAU, demeurant 1202 route du Cellier 44470 MAUVES SUR LOIRE, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 1202 route du Cellier 44470 MAUVES SUR LOIRE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2617**506**

AVIS AU PUBLIC

Projet de Création d'une Chambre Funéraire

L'entreprise : FUNECAP OUEST représentée par Yvon Prigent, directeur général dont le siège social est situé : 5 Chemin de la justice - 44300 Nantes
Dépose un dossier de projet de création d'une chambre funéraire sis :
au 9 rue Louis Armand à Sainte Luce Sur Loire (44980) - Superficie de la chambre funéraire : 533,63 m² comprenant :
Un parking d'accueil du public, avec 40 places réservées pour le complexe funéraire.
D'une partie publique :
- Un hall d'accueil de 97,51m²
- De 4 salons de surfaces suivantes : salon 1 de 19,54 m², salon 2 de 20 m², salon 3 de 20 m², et salon 4 de 23,93 m².
- Salle de cérémonie de 82,87 m².
- Bloc sanitaire comprenant 1 WC PMR de 5,24m²
La partie technique bénéficiera de :
- Une halle technique (zone TSC) de 227,74m² (200.02 m² + 27.72 m²) comprenant deux cellules réfrigérées totalisant 6 cases positives et 2 cases négatives.
- Une salle de préparation (laboratoire) de 18,45m2
Date envisagée de l'ouverture au public : 4e trimestre 2026
La chambre funéraire est accessible au public 24h/24 et 7j/7 par digicode (le code d'accès est fourni aux sociétés de pompes funèbres par le gestionnaire)
Cette création est soumise à décision préfectorale après consultation du conseil municipal concerné et avis du Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST)
L'ensemble de l'établissement respecte le décret 2011-121 du 28 Janvier 2011 relatif aux opérations funéraires.

Vendée

CONSTITUTIONS

A2617**628**

FIDUCIAL SOFIRAL AVOCATS

2 Rue Maurice Edgar Coindreau, 85010 LA ROCHE-SUR-YON EPICERIE PROU Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros Siège social : 45 boulevard de Strasbourg 85300 CHALLANS AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée électronique du 22 juin 2026 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée Dénomination sociale : EPICERIE PROU Siège social : 45 boulevard de Strasbourg, 85300 CHALLANS Objet social : - Épicerie exotique, vente alimentaire, boissons alcoolisées ou non, jus artisanaux, plats à emporter, - La location meublée de courte durée, notamment de type location saisonnière ou touristique - Événementiel, traiteur, vente en ligne, import/export, événements culturels, location de salle. - La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. - Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 1 000 euros Gérance : Madame Vénus PROU, demeurant 1345 Route de Commequiers 85270 NOTRE DAME DE RIEZ Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE SUR YON Pour avis La Gérance

A2617**274**

Par acte SSP du 17 juin 2026,il a été constitué une SCS ayant les caractéristiques suivantes : Forme : Société en Commandite Simple à capital variable. Dénomination : **CHABLON** Siège social : 82 boulevard d'Angleterre, 85000 La Roche-sur-Yon. Objet social : L'acquisition, l'administration et la rénovation immobilière pour revente et location. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital social : Capital initial de 10 000 € (fixé à un minimum de 10 000 € et un maximum de 1 500 000 €). Gérance : La société GROUPE SYLVAE, SAS au capital de 674 100 €, dont le siège social est situé au 82 boulevard d'Angleterre, 85000 La Roche-sur-Yon, immatriculée au RCS de La Roche-sur-Yon sous le numéro 790 159 784. Associé indéfiniment et solidairement responsable (Commandité) : La société FONCIÈRE SYLVAÉ, au capital de 1 820 000 €, ayant son siège social au 82 boulevard d'Angleterre, 85000 La Roche-sur-Yon, immatriculée au RCS de La Roche-sur-Yon sous le numéro 979 583 234. Clause d'agrément : Les cessions de parts sociales sont libres entre associés après application du droit de préemption des associés commandités. Elles sont soumises à l'agrément des associés commandités et de la majorité en nombre et en capital des associés commanditaires dans les autres cas. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de La Roche-sur-Yon.

Pour avis,
la gérance.

A2617**306**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique en date du 12/06/2026, il a été constitué une société civile immobilière ayant pour : - Dénomination : **CHRISTALE AZUR** - Siège social : LES SABLES D'OLONNE (85100), 15 avenue des Thermes - Durée : 99 ans - Capital : 1 000 € - Objet : l'acquisition, la propriété, la mise en valeur, l'aménagement, l'administration, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par bail ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange apport ou autrement - Gérants : Monsieur Christophe COUGNAUD, demeurant à MOUILLERON LE CAPTIF (85000), 3 Rue de la Grimoire et Madame Pascale COUGNAUD, née AUGER, demeurant à MOUILLERON LE CAPTIF (85000), 3 Rue de la Grimoire - Agrément : les cessions de parts sociales aux tiers sont soumises à agrément La société sera immatriculée au RCS de LA ROCHE SUR YON.

MODIFICATIONS

A2617**815**

ARGANCE Avocats

ARGANCE AVOCATS
Kevin COTTART
Avocat
23 rue Chanzy
BP 80084 - 17303
ROCHEFORT SUR MER CEDEX
6 rue de Belgique
17138 PUILBOREAU
LA ROCHELLE

CONFECTION DE CHALLANS

SASU au capital de 100 000 €

Siège social : 44 RUE JEAN PERRIN

85300 CHALLANS

RCS de LA ROCHE-SUR-YON
n°105 008 171

AVIS DE MODIFICATION

L'AGE du 23/06/2026 a décidé à compter du 23/06/2026 de :
- modifier la dénomination sociale de la société anciennement CONFECTION DE CHALLANS qui devient GETEX VENDÉE.
- transférer le siège social de la société au 30 rue Jacques CARTIER, Zone Artisanale «Les Judices», 85300 CHALLANS.
Modification au RCS de LA ROCHE-SUR-YON.

La Présidence

A2617**697**

UPTÉACONSEIL

Avis de modifications

Forme sociale : GFA
Dénomination sociale : **GFA DU BOCAGE ARGENTONNAIS**
Siège social : 2 Allée des Pluviers 85360 LA TRANCHE-SUR-MER
Capital social : 800 800 €
Enregistré au RCS La Roche sur Yon 328 243 738
Suivant délibération en date du 26/05/2026 de l'Assemblée Générale Extraordinaire, les associés ont acté les retraits d'associés indéfiniment responsables au 31/03/2026 de Mme ROUX Nathalie épouse GUERTON, Mme GUERTON Constance, Mme GUERTON Adèle, Mme GUERTON Louise, Mme GUERTON Mélanie épouse NASCIVET, M. NASCIVET Edouard, Mme NASCIVET Mathilde et Mme NASCIVET Solenne
Les modifications seront notifiées au RCS de La Roche sur Yon.

Pour insertion, La Gérance

A2616**961**

JURISTES ASSOCIÉS DU SUD-OUEST JA

LES JURISTES ASSOCIÉS
DU SUD-OUEST
Société d'Avocats
29-31 rue Ferrère
33000 BORDEAUX

COCEMU

Société par actions simplifiée
au capital de 38 112,25 euros
siège social : 34 avenue Georges Clémenceau
85540 MOUTIERS LES MAUXFAITS
429 070 386 RCS LA ROCHE SUR YON

Aux termes d'une délibération de l'AGO en date du 20.05.2026, a été nommée en qualité de Présidente, en remplacement de Monsieur Franck BARREAU démissionnaire : Madame Virginie NIBERON, demeurant 16 allée des Roseaux, Chemin de la Francinière - 85550 LA BARRE DE MONTS.
Aux termes d'une décision de la Présidente en date du 20.05.2026, a été nommé en qualité de Directeur Général, à compter de ce même jour : Monsieur Mickaël GRAS, demeurant 16 allée des Roseaux, Chemin de la Francinière - 85550 LA BARRE DE MONTS.
Pour avis
La Présidente

A2617**353**

adecia Les experts engagés des dirigeants

ADECIA GROUPE

Société Anonyme
au capital de 1 000 000 euros
Siège social : rue Paul Emile Victor
Zac Bell BP 282
85007 LA ROCHE SUR YON CEDEX
313 088 957 RCS LA ROCHE SUR YON

Avis

En date du 16 juin 2026, Monsieur Laurent BLANCHET a démissionné de ses fonctions de Directeur Général délégué, Administrateur au sein de la société, à compter du même jour et il n'a pas été procédé à son remplacement.

Le Conseil d'Administration

A2617**578**

BX PROMOTIONS

Par décisions du 30 juin 2025, la collectivité des associés de la société BX PROMOTIONS, société à responsabilité limitée, capital : 10.000 € Siège social : 10 rue Augustin Fresnel Parc d'Activités la Bretonnière - 85600 MONTAIGU-VENDEE, 883.494.148 RCS LA ROCHE-SUR-YON, a nommé en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, à compter du 1er janvier 2025, la société A3CF AUDIT, société par actions simplifiée, capital : 5.000 € Siège social : Zac de Beuzon 21 Boulevard de l'Epervière, 49000 ECOUFLANT 804.333.888 RCS ANGERS.

DIVERS

A2617**569**

Notaires

SELARL Willy DESBANCS et Emmanuelle LESPRIT
Notaires Associés
Impasse Eiffel
SAINT-FLORENT-DES-BOIS
85310 RIVES DE L'YON

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 11/03/2026 :
M. VIOLEAU Camille, en son vivant peintre en bâtiment, demeurant 16 rue de la Coutancinière, 85310 NESMY, né le 21/02/1966 à LA ROCHE SUR YON, célibataire, non liée par un pacte civil de solidarité, de nationalité française, résidente au sens de la réglementation fiscale, décédé le 11/05/2026 à LA ROCHE SUR YON (85000), .
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Willy DESBANCS, Notaire associé de la SELARL «SELARL DESBANCS-LESPRIT», titulaire d'un Office Notarial à RIVES DE L YON (85310), Impasse Eiffel, le 19/06/2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Willy DESBANCS, Notaire à RIVES DE L YON (85310), Impasse Eiffel, référence CRPCEN : 85005, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de de LA ROCHE-SUR-YON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2617**484**

marches-securises.fr PUBLICATION
ÉTABLISSEMENT
Commune de Bouin (85)
Place de l'Eglise
85230 Bouin

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : Commune de Bouin (85)
Numéro national d'identification :
Type : SIRET - N° : 21850029600015
Code postal / Ville : 85230 Bouin
Groupement de commandes : Non
Section 2 : Communication
Moyens d'accès aux documents de la consultation
Lien vers le profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr
Identifiant interne de la consultation : 2026-03
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Nom du contact : M. RODRIGUES - Tél : +33 251497414
Section 3 : Procédure
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation :
Capacité économique et financière : - Attestation d'assurance pour les risques professionnels décennaux, contractuels et quasi-délictuels
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;
Capacités techniques et professionnelles : Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;
- Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public ;
- Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres ;
- La carte professionnelle éventuellement ;
Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limite de réception des plis : Jeudi 23 juillet 2026 - 12:00
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non
Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : Accord cadre pluriannuel de travaux d'entretien de voirie
Type de marché : Travaux
Lieu principal d'exécution : BOUIN
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloti : Non
Section 6 : Informations complémentaires
Visite obligatoire : Non
Date d'envoi du présent avis
19 juin 2026

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2617**286**

oratio avocats
RÉSEAU BAKER TILLY

MELYGREG S.A.R.L en liquidation au capital de 1 000 eurosSiège social : 10, rue des Tisserands85670 SAINT-PAUL-MONT-PENITSiège de liquidation : 18 La Marlaie - 85170 BEAUFOU828 227 686 RCS LA ROCHE-SUR-YON L'Assemblée Générale réunie le 27/02/2026 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Grégory BERTRAND, demeurant 18 La Marlaie - 85170 BEAUFOU, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHE-SUR-YON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre. Pour avis Le Liquidateur

L'ÉCHO de l'Ouest COURRIER FRANÇAIS | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE Régie publicitaire du groupe PMSO
annoncelegale.alcregie.com
UNE PLATEFORME UNIQUE
pour vos annonces légales

ICI, ET PARTOUT EN FRANCE !

L'ÉCHO de l'Ouest COURRIER FRANÇAIS | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE Régie publicitaire du groupe PMSO
PROFESSIONNELS DU CHIFFRE ET DU DROIT,
choisissez un SERVICE PREMIUM
pour vos annonces légales :
annoncelegale.alcregie.com
Parution ICI + partout en France
Rédigez & facturez EN UN CLIC
Attestations INSTANTANÉES
Payez EN LIGNE
Accès SIMPLIFIÉS
BESOIN D'UNE DÉMO ?
Thierry COURANT
06 61 65 04 59 | t.courant@alcregie.com

Destination Santé

Séparation : comment l'annoncer aux enfants ?

La décision d'une séparation est prise, reste à l'annoncer aux enfants. Quand ? *« Il n'existe pas de moment idéal en soi. Tout dépend de chaque contexte, de chaque histoire »*, répond Caroline Gormand, praticienne en psychothérapie et sophrologue. A retenir : il convient *« d'éviter de mettre l'enfant devant le fait accompli ».* Et donc de ne pas l'informer au dernier moment, la veille de la séparation effective. Et pour cause, *« il a besoin de se projeter, d'être rassuré, de savoir ce qu'il va lui arriver. Il faut avoir à l'esprit que pour lui, la séparation est vécue comme un deuil : celui de la famille telle qu'elle était vécue avant, quelquefois aussi le deuil d'une maison ou d'une école, etc. »*, poursuit-elle.

Une histoire d'adultes. Reste la façon de l'annoncer, dire ou ne pas dire… Une certitude : cette étape doit se dérouler en présence des deux parents. Et sur la forme, tout dépend bien sûr de l'âge de l'enfant. Avant l'adolescence, Caroline Gormand insiste sur les points suivants, qui visent essentiellement à le protéger

- S'en tenir exclusivement à ce qui concerne l'enfant : *« papa et maman ont décidé de ne plus vivre ensemble, et en même temps nous restons toujours ton papa et ta maman »*, illustre-t-elle. A ses yeux, *« il est très important que l'enfant comprenne que cette séparation n'a rien à voir avec lui, qu'il n'en est pas responsable. Donc on ne rentre pas dans des explications et des problèmes d'adultes ».*

- Tous les désaccords et les griefs du couple conjugal doivent impérativement être traités en l'absence de l'enfant.

Les liens… Si l'enfant est petit, Caroline Gormand propose d'utiliser certaines *« ficelles »* : l'une qui relie les deux parents et l'autre, les deux parents ET l'enfant. L'on ôte alors la première nommée. Le but étant de montrer que si le lien conjugal se termine, cela ne change en rien les autres liens, avec l'enfant donc.

Et l'ado ? Enfin, si l'enfant est un adolescent, il convient *« de garder la même pudeur et réserve sur ce qui concerne la relation conjugale, et donc lui demander de ne pas s'en mêler »*, enchaîne Caroline Gormand. *« L'on peut davantage dialoguer et expliquer. »*

Coupe du monde : regarder les matchs la nuit peut coûter cher en sommeil

La Coupe du monde de football 2026 promet des soirées (et surtout des nuits) agitées pour les supporters. Avec le décalage horaire entre l'Europe et l'Amérique du Nord, de nombreux matchs seront diffusés en pleine nuit. Or l'accumulation d'une dette de sommeil n'est pas sans conséquence pour la santé.

Fatigue et baisse de vigilance

Le manque de sommeil entraîne rapidement fatigue, baisse de vigilance et difficultés de concentration. Les journées qui suivent une nuit écourtée deviennent plus compliquées, avec davantage d'erreurs et d'oublis. Cette baisse de vigilance augmente aussi le risque d'accidents, notamment sur la route.

L'excitation du match retarde l'endormissement

Le suspense d'une rencontre, le stress d'une séance de tirs au but ou l'euphorie d'une victoire peuvent maintenir le cerveau en état d'alerte bien après le coup de sifflet final. À cela s'ajoute l'exposition aux écrans, qui peut retarder l'endormissement. Si une ou deux nuits courtes se récupèrent généralement facilement, un manque de sommeil répété favorise troubles de l'humeur, anxiété, baisse des défenses immunitaires et augmentation du risque de maladies cardiovasculaires et métaboliques.

4 conseils pour protéger vos nuits

- ne regardez pas tous les matchs en direct ;
- évitez de prolonger la soirée sur les réseaux sociaux ;
- privilégiez un dîner léger ;
- faites, si besoin, une sieste de 20 minutes maximum.



Alex-Photo-Stock

LE 1ER SERVICE DE PRESSE EN LIGNE SPÉCIALISÉ EN SANTÉ GRAND PUBLIC !
RETROUVEZ QUOTIDIENNEMENT LES INFOS SUR :
WWW.DESTINATIONSANTE.COM
destinationsanté
L'information santé au quotidien

LE COUP **DE CŒUR DE LA SEMAINE**



All Her Fault

Après sa diffusion sur Série Club, *All Her Fault* arrive mercredi soir sur TF1. Adaptée du roman du même nom de l'autrice irlandaise Andrea Mara, cette série américaine en huit épisodes met en scène Marissa Irvine, une mère de famille vivant à Chicago. Alors que son fils Milo passe l'après-midi chez un camarade de classe pour la première fois, elle reçoit un message de Jenny Kaminski, la maman du petit garçon, l'invitant à venir récupérer Milo au 1800 Crescent Hollow Road. Mais une fois sur place, la femme qui lui ouvre la porte affirme ne pas la connaître et ne jamais avoir entendu parler de son fils… C'est le début d'un véritable cauchemar pour les parents. Cette disparition très inquiétante va peu à peu révéler de sombres secrets et déchirer toute la famille. L'actrice Sarah Snook (vue dans *Succession*) incarne cette maman désespérée aux côtés de Dakota Fanning (*Twilight*), Jake Lacy (*The White Lotus*) ou encore Michael Peña (*Narcos: Mexico*). Ce thriller psychologique addictif, riche en suspense et en rebondissements, a connu un lancement historique sur la plateforme américaine Peacock, avec 46 millions d'heures vues en trois semaines lors de sa sortie en novembre 2025. Saluée par la critique et le public, la fiction a été nommée aux Golden Globes ainsi qu'aux Critics Choice Awards, où Sarah Snook a remporté le prix de la Meilleure actrice.

Mercredi 1er, TF1, 21 h 10

LES ESSENTIELS

| *On les appelle Cowboys*
Le créateur de contenu Benjamin Brillaud, connu sous le nom de Nota Bene, part dans l'Ouest américain. Du Texas au Wyoming, le YouTubeur rencontrera des historiens et des cowboys d'aujourd'hui afin de percer tous les secrets qui entourent cette figure mythique du Far West.
Dimanche 28, France 5, 23 h 00

| *West Side Story*
Soixante ans après le classique de Jerome Robbins et Robert Wise, Steven Spielberg a adapté à son tour *West Side Story*. Nous voici dans l'Upper West Side, à New York. Deux bandes rivales se disputent cette petite portion de l'arrondissement de Manhattan. Tony va tomber amoureux d'une femme du clan ennemi…
Lundi 29, W9, 21 h 25

| *L'Amérique et nous*
France 2 célèbre le 250e anniversaire de la Déclaration d'indépendance des États-Unis avec un documentaire, raconté par Léa Salamé, qui revient sur les liens entre le géant américain et la France. Les témoignages de François Hollande, MC Solaar ou Christine Ockrent nous permettent de revivre cette histoire commune.
Mardi 30, France 2, 21 h 10

SAMEDI


Rugby : Top 14, Canal+

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
MASK SINGER
23.40 Mask Singer
FRANCE 2
20.40 SPORT
RUGBY : FINALE TOP 14
23.25 Quelle époque !
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
LES OUBLIÉS DU DELTA
22.40 Meurtres à Guérande, téléfilm
CANAL+
21.00 SPORT
RUGBY : TOP 14
Finale
22.55 Canal Rugby Club, le débrief, mag.
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
Présenté par Sophie Jovillard
22.35 Échappées belles
M6
20.45 DIVERTISSEMENT
LA GRANDE FÊTE DES TUBES DU CAMPING
22.35 Avant-match, , mag.
22.50 Football : Panama / Angleterre
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
LA GUERRE D'INDÉPENDANCE AMÉRICAINE : TOUTE L'HISTOIRE (1/6)
22.45 La guerre d'indépendance américaine…

DIMANCHE


Scarface, Arte

TF1
21.10 FILM
BARBECUE
Avec Lambert Wilson
23.05 Esprits criminels, série
FRANCE 2
21.10 FILM
L'EMBARRAS DU CHOIX
Avec Alexandra Lamy
22.45 007 Spectre, film
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
HUDSON AND REX 10
Avec John Reardon
22.35 Hudson and Rex, série
CANAL+
21.05 DOCUMENTAIRE
OBJECTIF BRENNUS
22.35 Insaisissables 3, film
FRANCE 5
20.55 DOCUMENTAIRE
FACE À L'HISTOIRE - L'ÉPOPÉE DE LADY LIBERTY
23.00 On les appelle cowboys, doc.
M6
20.50 SPORT
FOOTBALL : COUPE DU MONDE DE LA FIFA
Seizième de finale.
23.10 Enquête exclusive, mag.
ARTE
21.00 FILM
SCARFACE 12
Avec Al Pacino
23.40 The Bee Gees – "How Can You Mend a Broken Heart", doc.

LUNDI


En attendant Bojangles, France 3

TF1
21.10 SÉRIE
CAMPING PARADIS
22.55 Camping 2, film
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
MEURTRES AU PARADIS 10
Avec Ralf Little
22.10 Meurtres au paradis, série
FRANCE 3
21.10 FILM
EN ATTENDANT BOJANGLES 10
23.15 Moi, Michel Rocard, j'irai dormir en Corse, doc.
CANAL+
21.05 SÉRIE
LA VILLE NOUS APPARTIENT
Avec Sean Bean
23.05 Sugar, série
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
INSTINCT ANIMAL
23.00 25 kilos ! 3 jours pour vider son sac, doc.
M6
18.50 SPORT
FOOTBALL : COUPE DU MONDE DE LA FIFA
Seizième de finale.
22.05 Avant-match, mag.
22.20 Football : Coupe du monde de la FIFA, sport
ARTE
20.55 FILM
L'ÉCLIPSE
De Michelangelo Antonioni
Avec Monica Vitti, Alain Delon
23.00 Monica Vitti, doc.

MARDI


Deux pianos, Canal+

TF1
21.10 FILM
LA PROPOSITION
Avec Sandra Bullock
film
FRANCE 2
21.10 DOCUMENTAIRE
L'AMÉRIQUE ET NOUS - 250 ANS D'AMOUR / HAINE!
22.55 Face à l'Histoire : Miss Liberty, doc.
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
À QUI PROFITE LE DOUTE ?
22.40 Meurtres à La Rochelle, téléfilm
CANAL+
21.05 FILM
DEUX PIANOS
23.00 Moi qui t'aimais, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
ENQUÊTE DE SANTÉ
22.55 C dans l'air, mag.
M6
18.50 SPORT
FOOTBALL : COUPE DU MONDE DE LA FIFA
Seizième de finale.
22.35 Avant-match, , mag.
22.50 Football : Coupe du monde de la FIFA, sport
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
L'INCENDIE DU REICHSTAG
22.30 Berlin 1933 – Le journal d'une capitale, doc.

MERCREDI


All her fault, TF1

TF1
21.10 SÉRIE
ALL HER FAULT 10
Avec Sarah Snook
23.00 All her fault, série
FRANCE 2
21.10 TÉLÉFILM
UN CHÂTEAU EN ESPAGNE
Avec Aïssa Maïga
22.45 Justice en France, doc.
FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
SECRETS D'HISTOIRE
Présenté par Stéphane Bern
23.05 Secrets d'Histoire, mag.
CANAL+
21.05 SPECTACLE
JAMEL COMEDY CLUB 2026
22.50 Certains l'aiment chauve, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
LUCIE EN THAÏLANDE
21.55 Lucie : mission Brésil, doc.
22.50 C dans l'air, mag.
M6
20.40 MAGAZINE
COUPE DU MONDE DE LA FIFA - LE MAG
Présenté par Ophélie Meunier
21.35 Avant-match, mag.
21.50 Football : Coupe du monde de la FIFA, sport
ARTE
20.55 FILM
VOLVER
Avec Penélope Cruz
22.55 Disco's Revenge, doc.

JEUDI



Football : Coupe du monde…, M6

TF1
21.10 SÉRIE
ZODIAQUE 10
Avec Francis Huster
22.20 New York, unité spéciale, série
FRANCE 2
20.50 DIVERTISSEMENT
LE GRAND ÉCHIQUIER
Présenté par Claire Chazal
23.05 Beau Geste, mag.
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
LA STAGIAIRE
Avec Michèle Bernier
22.55 La stagiaire, téléfilm
CANAL+
21.05 SÉRIE
SILO 10
De Morten Tyldum
Avec Rebecca Ferguson
23.05 Jérôme, les yeux dans le bleu, doc.
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
LUTÈCE, SUR LES TRACES DES PARISII
22.35 C dans l'air, mag.
M6
20.50 SPORT
FOOTBALL : COUPE DU MONDE DE LA FIFA
Seizième de finale.
23.05 Coupe du monde de la FIFA - Le Mag, mag.
23.25 Arnaques !, mag.
ARTE
20.55 SÉRIE
HAPPY VALLEY
Avec Sarah Lancashire
23.55 Vis ta vie, doc.

VENDREDI


Anaconda, Canal+

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
LES 12 COUPS
23.35 Les 12 coups
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
CÉSAR WAGNER
Avec Gil Alma, Olivia Côte
22.45 César Wagner, série
FRANCE 3
21.10 DOCUMENTAIRE
LA BELLE HISTOIRE DE LA CHANSON FRANÇAISE
22.55 100% Johnny - Live à la Tour Eiffel, spectacle
CANAL+
21.05 FILM
ANACONDA
Avec Paul Rudd Jack Black
22.40 Chasse gardée 2, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
LES TRÉSORS DE MARIE-ANTOINETTE À VERSAILLES
22.40 Les trésors des jardins français, doc.
M6
19.50 SPORT
FOOTBALL : COUPE DU MONDE DE LA FIFA
Seizième de finale.
22.10 Cauchemar en cuisine
ARTE
20.55 SÉRIE
MEURTRES À SANDHAMN
Avec Jakob Cedergren
23.15 Vincent doit mourir, film

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS **AUSSI DE REGARDER…**

La Grande Fête des tubes du camping ★



Pour faire une petite pause entre deux matchs de foot, M6 rediffuse *La Grande Fête des tubes du camping*. Élodie Gossuin et Jérôme Anthony nous invitent à une soirée dansante au rythme des titres les plus populaires des années 80 à nos jours. Cette émission a été enregistrée l'année dernière à Montpellier, avec Billy Crawford, Anne Sila, Helmut Fritz, Partenaire particulier ou Patrick Hernandez. **Samedi 27, M6, 20 h 45**

L'Embarras du choix ★★

Juliette souffre d'un mal pour le moins inhabituel : elle est incapable de prendre la moindre décision. Quand elle fait la rencontre d'Étienne, chef cuisinier très séduisant, et de Paul, un Écossais au charme ravageur, Juliette se retrouve face à deux demandes en mariage simultanées. Alexandra Lamy hésite entre Arnaud Ducret et Jamie Bamber dans cette comédie d'Éric Lavaine. **Dimanche 28, France 2, 21 h 10**

Camping Paradis ★★

Camping Paradis fête ses 20 ans cette année ! Depuis le 21 novembre 2006, la série, tournée à Martigues, dans le sud de la France, apporte chaleur et bonne humeur aux téléspectateurs de TF1. Près de cent soirées ensoleillées ont été enregistrées en deux décennies ! Pour célébrer cet anniversaire, toute l'équipe se retrouve dans l'épisode *Retour de flamme au paradis*, qui voit revenir le personnage d'Amandine (jouée par Géraldine Lapalus)… **Lundi 29, TF1, 21 h 10**

En attendant Bojangles ★★★



Le film met en scène trois membres d'une famille. Le père, Georges, organise chaque soir des fêtes où le champagne coule à flots. La mère, Camille, passe ses journées à danser sur *Mr. Bojangles* de Nina Simone, avec l'insouciance d'une jeune fille. Leur fils, Gary, est ravi d'avoir des parents si différents des autres jusqu'au jour où il réalise que sa mère est en réalité atteinte d'une maladie mentale… **Lundi 29, France 3, 21 h 10**

Deux pianos ★★

Mathias Vogler a bâti sa vie autour de la musique. Passionné et solitaire, ce pianiste a depuis longtemps quitté la France pour son art. Mais lorsque son ancienne mentor le rappelle pour une série de concerts à Lyon, il fait ses valises et sort de son exil. Après avoir rencontré par hasard un enfant qui lui ressemble comme deux gouttes d'eau, Mathias retrouve Claude, son amour de jeunesse… **Mardi 30, Canal+, 21 h 05**

Aya Nakamura en concert au stade de France ★★

France 4 diffuse le récent concert d'Aya Nakamura au Stade de France. Fin mai, l'interprète de *Djadja*, *Pookie* ou *Copines* est devenue la première artiste féminine française à remplir l'enceinte dionysienne trois soirs d'affilée. Plus qu'une simple captation, cette soirée retracera un spectacle monumental de 2 h 30, enrichi d'images tournées lors des trois représentations. **Mercredi 1er, France 4, 21 h 00**

Un château en Espagne ★★



Corinne Masiero passe derrière la caméra et signe sa première fiction en tant que réalisatrice. Dans *Un château en Espagne*, la star de *Capitaine Marleau* dénonce le mal-logement en France à travers le parcours d'Audrey, qui découvre qu'une femme vit à la rue avec ses deux enfants. Elle investit alors un immeuble inoccupé appartenant à son mari. **Mercredi 1er, France 2, 21 h 10**

Vincent doit mourir ★★

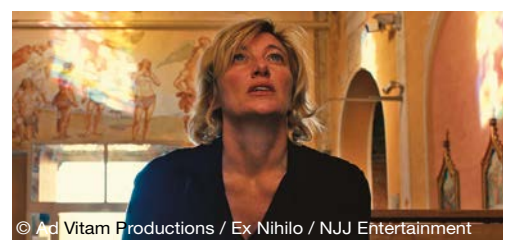
Un matin, Vincent, graphiste sans histoires, est agressé par un jeune stagiaire. Celui-ci est suivi par un collègue de travail. Puis, ce sont ses voisins et les passants qui se jettent sur lui, sans raison, pour tenter de le tuer. Il n'a alors qu'une solution : fuir afin d'échapper à ce monde qui veut à tout prix le voir disparaître… Ce thriller délicieusement farfelu est porté par Karim Leklou et Vimala Pons. **Vendredi 3, Arte, 23 h 15**

Anaconda ★

Jack Black et Paul Rudd sont les têtes d'affiche de la comédie d'aventure *Anaconda*, de Tom Gormican. Les acteurs campent Doug et Griff, deux amis d'enfance. Depuis longtemps, cet ancien cinéaste et cet acteur qui peine à se construire une carrière ont un rêve commun : tourner un remake d'*Anaconda, le prédateur*, le « nanar » avec Jennifer Lopez, sorti en 1997. Nos téméraires quadragénaires montent donc une équipe et partent en Amazonie. **Vendredi 3, Canal+, 21 h 05**

COUP DE PROJECTEUR

Les Estivants


© Ad Vitam Productions / Ex Nihilo / NJJ Entertainment

Après *Il est plus facile pour un chameau…*, *Actrices* et *Un château en Italie*, Valeria Bruni Tedeschi signe son quatrième long métrage avec *Les Estivants*, sorti en 2019. Il s'agit encore une fois d'un projet très personnel pour la scénariste et réalisatrice, qui fait écho à son métier, à sa famille issue de la bourgeoisie italienne et à la mort de son frère. Devant la caméra, on retrouve également sa propre mère Marisa Borini, sa fille Oumy Bruni Garrel ou encore sa tante Gigi Borini.

Le film commence par une rupture. Luca annonce à sa femme Anna qu'il a rencontré quelqu'un d'autre. Anna, encore très amoureuse, ne l'accepte pas. Elle part tout de même en vacances, comme prévu, dans une sublime villa sur la Côte d'Azur, espérant que Luca la rejoigne. Sur place, cette cinéaste retrouve sa famille, ses amis et les employés de maison, chacun avec ses névroses.

Samedi 27, France 4, 21 h 00

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

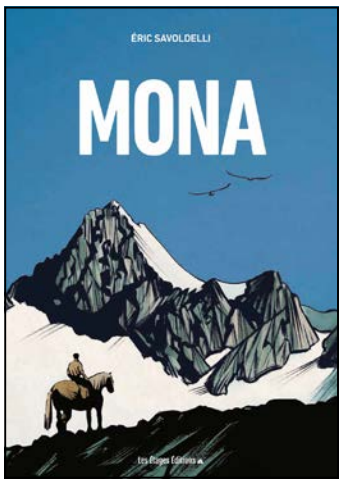
| *Plus haut, plus loin, l'esprit de Pabré* Le Petit séminaire Saint-François-de-Sales de Pabré, au Burkina Faso, forme de futurs prêtres mais aussi des médecins, chefs d'État ou entrepreneurs. ***Dimanche 28, 22 h 20***

LIVRES EXPRESS par Marc-Paul Lemay

MONA

d'Éric Savoldelli

► Les Étages Éditions, 176 pages, 32 €



Attention, risque de choc ! Mona est une jument. Pas n'importe quelle jument. À sa naissance, elle a été liée à Melchio, un jeune Italien dont le père est bûcheron débardeur. Un jour, ce dernier meurt et pour trouver des ressources pour sa mère et ses jeunes sœurs, Melchio part avec son meilleur ami et le petit frère de celui-ci chercher du travail ailleurs. En France. C'est l'histoire de cette migration italienne et de la difficile intégration de ces immigrés dans les années 50, dans un pays rude où la mécanisation grandissante bouscule les rapports sociaux et professionnels, les repères familiaux.
Avec une sobriété de trait et de couleurs étonnante et forte, Éric Savoldelli, inspiré par son histoire familiale et l'odyssée de son grand-père paternel, signe ici un premier roman graphique d'une force rare. Ancien bûcheron et ancien berger, **ses paysages rendent à merveille la paisible brutalité de la montagne et de ceux qui l'habitent.**

AVENTURES POMME EN BRETAGNE

de Damien Courcoux

► Glénat, 176 pages, 19,95 €

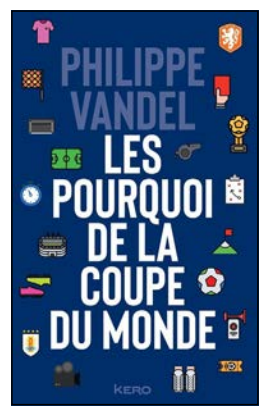


Les vacances à thèmes sont à la mode, et Glénat en propose un plutôt original, autour de la pomme. En Bretagne évidemment. Ce guide écrit par Damien Courcoux en partenariat avec la maison cidricole de Bretagne, permet de découvrir, autour de trente-sept cidreries, des itinéraires de randonnées ouvrant les portes de l'univers de la pomme. On découvre non seulement des paysages, des pommeraies, des cidreries, mais aussi les femmes et les hommes qui sont derrière. Une belle balade humaine et conviviale. **Buvez des pommes !**

LES POURQUOI DE LA COUPE DU MONDE

de Philippe Vande

► Kero, 264 pages, 17,90 €

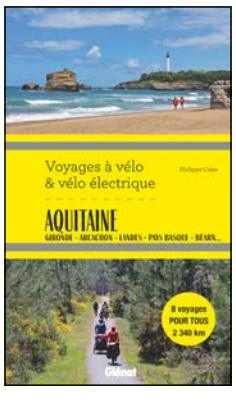


Le journaliste Philippe Vandel s'est fait connaître avec ses célèbres interventions « Pourquoi ? « à la radio. Coupe du Monde oblige, le voilà de retour avec de nombreuses questions sur le football : pourquoi joue-t-on à onze par équipe ? Pourquoi de nombreux joueurs ont un slip fétiche pour les matches importants ? Pourquoi le maillot de l'équipe italienne est bleu alors que cette couleur n'est pas sur leur drapeau ?
Autant de questions auxquelles vous n'auriez sans doute pas pensé et dont les réponses vous permettront de briller à la mi-temps !

VOYAGES À VÉLO ET VÉLO ÉLECTRIQUE – AQUITAINE

de Philippe Calas

► Glénat, 192 pages, 18,90 €



Encore un petit guide précieux pour les cyclistes désireux de parcourir les routes du sud-ouest de l'Aquitaine : Gironde, Landes, Pyrénées atlantiques et Lot-et-Garonne. Huit boucles de 120 à 430 km, soit 2 à 8 jours de voyages, permettront ainsi de découvrir les richesses de ce pays : la vallée de la Garonne et le Canal latéral, l'estuaire de la Gironde, les paysages montagneux du Béarn et du Pays Basque. Chaque itinéraire est présenté avec plusieurs cartes, des points remarquables, des indications topographiques et kilométriques, et des infos pratiques (gare, réparateurs, hébergements…). **Le format à l'italienne et la reliure à spirale rendent le tout très pratique.**

L'ÂGE D'OR DE LA FORMULE 1

de Pete Biro et George Levy

► Glénat collection Auto-moto, 240 pages, 39,95 €



Pendant plus de trente ans, le photographe Pete Biro a suivi le sport automobile, et notamment, depuis les années 60, la Formule 1. Il est devenu proche des grands noms de ce sport, pilotes, ingénieurs, directeurs et propriétaires d'écurie. Dans ce beau livre, on retrouve donc une sélection de quelque 230 photographies qui retracent les évolutions et révolutions qu'a connues la discipline. On croise ainsi Jim Clark, Mario Andretti, Jackie Stewart, Jack Brabham ou encore Mike Costin et Keith Duckworth **qui ont fusionné leurs génies et leurs noms pour faire naître les fameux moteurs Cosworth.**

Environnement Face aux records de chaleur, le climatiseur séduit, d'autant plus avec une électricité peu carbonée. Un confort bienvenu, mais qui reste le signe d'une adaptation encore incomplète aux canicules.

La canicule doit-elle nous faire succomber à la climatisation ?

Records battus. Alors que Météo France nous promettait cette semaine *« la journée la plus chaude jamais mesurée en France tous mois confondus »*, chacun a cherché des moyens de se mettre au frais. Et nombreux sont ceux qui se sont mis à rêver de climatisation.

Tout le week-end du 20 juin, les consommateurs se sont rués chez les vendeurs d'électroménager. Déjà l'an dernier, quatrième année la plus chaude jamais enregistrée en France, cette urgence de s'équiper s'est traduite par une flambée des ventes de climatiseurs mobiles (+ 85 % en valeur) et de ventilateurs (+ 74,5 %), selon les données du Groupement des marques d'appareils pour la maison (Gifam), publiées début 2026.



La climatisation représente moins de 1 % de la consommation énergétique du secteur résidentiel en France. MAXPPP

Un équipement en progression

Malgré ces achats compulsifs, le taux d'équipement en climatisation reste plus faible dans l'Hexagone que dans de nombreux autres pays. D'après les dernières données, moins d'un quart des foyers français déclaraient avoir un système de climatisation dans leur logement, contre plus de 90 % des Américains ou des Japonais. Mais un changement est en marche. D'après les dernières données de l'Ademe, l'agence de la transition écologique, le taux de personnes équipées est passé de 18 % en 2023 à 24 % en 2025, une *« augmentation significative »* en seulement deux ans.

Dans son rôle d'accompagnement à la transition, l'Ademe rappelle qu'il serait préférable d'éviter le recours à des solutions individuelles, en préparant le pays à la multiplication annoncée des canicules. C'était l'ambition du troisième plan national d'adaptation au changement climatique (Pnacc 3), présenté en mars 2025. Pour l'Ademe, *« anticiper passe d'abord par le déploiement de solutions pérennes, sobres et passives »*, qui réduisent *« significativement les besoins de rafraîchissement »*, avant d'envisager l'installation d'un système actif.

Même son de cloche du côté du collectif Adapt, qui conseille les nouvelles équipes municipales sur l'adaptation à la chaleur. *« La climatisation ne peut pas constituer l'unique réponse aux fortes chaleurs. Elle doit rester un outil parmi d'autres, utilisé de manière stratégique »*, écrit-il dans son manifeste qui liste *« 10 mesures simples pour se préparer aux chaleurs extrêmes »*.

Une facture encore contenue

Pour l'heure, la facture de la climatisation reste contenue. Sur les 24 % de foyers équipés, plus de la moitié ne climatisent qu'une seule pièce. Au total, la climatisation, dont l'usage reste très ponctuel, représente moins de 1 % de la consommation énergétique du secteur résidentiel, selon le Centre d'études et de recherches économiques sur l'énergie (Ceren). C'est justement cette part marginale qui nourrit un sentiment diffus de *« ce n'est pas bien grave »*, ajouté à une forme d'envie amenant à penser *« pourquoi pas moi ? »*.

Une petite musique de fond monte ainsi. À laquelle vient s'ajouter désormais la propreté de notre électricité. Pourquoi culpabiliser puisque l'électricité française est une des plus décarbonées au monde ? Selon le gestionnaire du réseau français, RTE, la production a atteint un niveau historique de 95,2 % d'électricité d'origine décarbonée en 2025. Et l'abondance de soleil et d'un petit vent aux bonnes heures de la journée a même généré 209 heures de prix négatifs sur les quatre premiers mois de l'année. Jusqu'à 10 % de l'électricité solaire produite a même dû être *« jetée »* faute d'utilisateurs. Voilà de quoi nourrir les arguments du clan des *« pour »* : climatiser ne reviendrait plus à réchauffer la planète, mais à profiter d'un surplus d'énergie propre.

Des limites réelles

L'argument n'est pas faux, mais il n'offre pas une vue d'ensemble. D'abord, parce que les fortes chaleurs peuvent rogner la marge que cette électricité propre devait offrir. À chaque degré supplémentaire au-delà de 30 °C, la demande électrique augmente de 1,2 %, a calculé Allianz Trade. Or c'est précisément là que les centrales subissent elles aussi des difficultés. Ainsi en 2019, EDF avait dû réduire la production de plusieurs de ses réacteurs nucléaires en pleine canicule, par manque d'eau pour ses circuits de refroidissement. La chaleur peut aussi réduire la capacité de transport des lignes à haute tension.

Quoi qu'il en soit, le problème des climatiseurs vient davantage de leur mode de fonctionnement qui consiste à évacuer la chaleur vers l'extérieur. Cet appareil ne détruit rien, il déplace le problème en exposant les autres. En ville, cela participe au phénomène des îlots de chaleur. Selon l'Ademe, l'écart entre les cœurs urbains et la campagne peut atteindre jusqu'à 10 °C en période de canicule.

Le collectif Adapt préfère donc recommander aux municipalités de *« développer des solutions collectives – réseaux de froid, géothermie – en évitant une généralisation non maîtrisée des équipements individuels »*. Climatiser n'est pas un crime climatique, mais s'en servir comme d'un blanc-seing individuel sans qu'aucune collectivité n'organise la bascule risque de transformer un problème commun en nouvelle inégalité sociale.

Angélique VALLEZ

Europe Le 23 juin 2016, le Royaume-Uni décidait de quitter l'Union européenne. Dix ans plus tard, une majorité de Britanniques regrettent les conséquences du Brexit. À l'initiative du Premier ministre démissionnaire Keir Starmer, le rapprochement a été enclenché.

Dix ans après le Brexit, le Royaume-Uni revient à petits pas

Le 23 juin 2016, le Royaume-Uni votait à 51,9 % en faveur du Brexit, tournant le dos à plus de quarante ans d'appartenance à l'Union européenne. Les partisans du *« Leave »* promettaient alors un pays plus libre, plus prospère et redevenu une puissance mondiale sous la bannière du *« Global Britain »*. Dix ans plus tard, le bilan apparaît bien plus mitigé.

Un « reset » prudent avec Bruxelles

Arrivé au pouvoir en juillet 2024, le travailliste Keir Starmer avait fait du *« reset »* avec Bruxelles l'un des marqueurs de son action. Sans remettre en cause le Brexit, il souhaitait réparer une partie des dommages causés par la rupture. Son objectif : renouer des liens plus étroits avec l'Union européenne tout en respectant les lignes rouges héritées du référendum, notamment le refus de réintégrer le marché unique ou l'union douanière.

Dès 2025, Londres et Bruxelles ont multiplié les signes de rapprochement. Un premier sommet UE-Royaume-Uni a permis la signature d'un accord sur la défense et la cybersécurité. Keir Starmer s'est également investi personnellement dans ce rapprochement, soutenu notamment par Emmanuel Macron, Friedrich Merz et Ursula von der Leyen. Mais les Européens, qui espéraient davantage, ont souvent jugé ce *« reset »* trop prudent.

Une opinion publique qui évolue

Cette prudence s'explique en partie par la sensibilité persistante du sujet au Royaume-Uni. Pourtant, les sondages montrent une évolution nette de l'opinion. Une majorité de Britanniques estime désormais que le Brexit n'a pas produit les bénéfices annoncés. Beaucoup souhaitent un rapprochement avec l'Union européenne, devenue plus attractive aux yeux de l'opinion que les États-Unis.

La question économique est au cœur de cette évolution. Le Brexit continue de peser sur les échanges commerciaux et sur la croissance britannique. Au sein du gouvernement travailliste, plusieurs responsables ont plaidé pour un approfondissement des relations avec le principal partenaire commercial du pays afin de soutenir l'activité économique.

Le contexte géopolitique comme accélérateur

Le contexte international a également joué en faveur de ce rapprochement. La guerre en Ukraine a rappelé l'importance de la coopération entre Londres et les capitales européennes. Le Royaume-Uni reste une puissance nucléaire et diplomatique majeure, tandis que l'incertitude croissante sur l'engagement américain en Europe pousse les deux rives de la Manche à resserrer leurs liens.

Une nouvelle étape a été franchie en avril 2026 avec l'annonce du retour du Royaume-Uni dans le programme Erasmus+ à partir de 2027. Cet accord, hautement symbolique, marque l'une des premières réintégrations britanniques dans un programme européen depuis le Brexit.

La démission de Keir Starmer, à la veille du dixième anniversaire du référendum, ouvre une période d'incertitude politique. Mais son probable successeur, Andy Burnham, apparaît lui aussi favorable à la poursuite du rapprochement avec Bruxelles. Dix ans après le Brexit, Londres ne se prépare pas à revenir dans l'Union européenne. En revanche, le temps est désormais à la reconstruction progressive d'une relation que les réalités économiques et géopolitiques rendent de plus en plus indispensable.

Emmanuel ROMER avec Agnès ROTIVEL